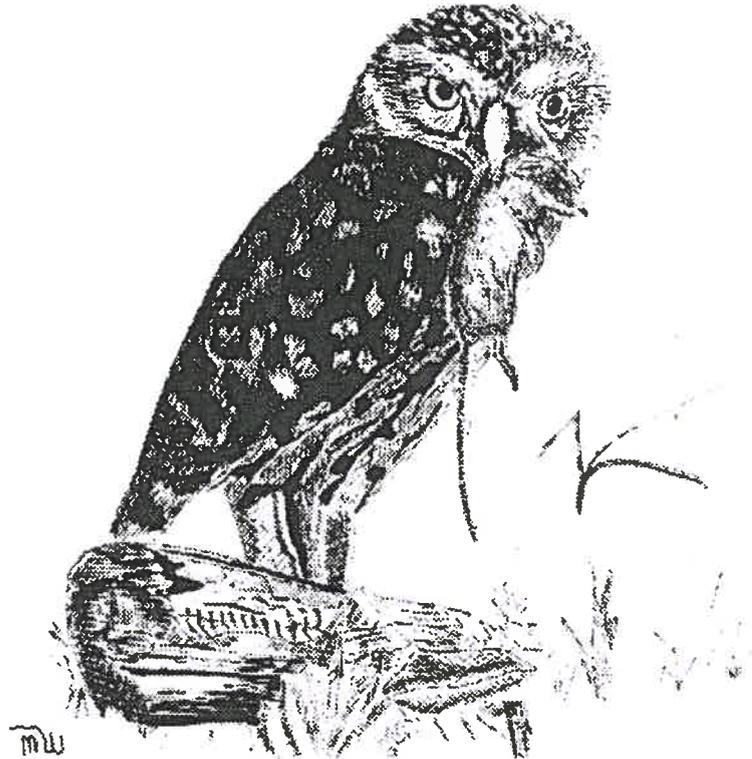




Le PIC MAR

Revue du Groupe d'Études ORnithologiques de l'Oise



SOMMAIRE

numéro 6

O
C
T
O
B
R
E
1
9
9
9

- | | |
|---|--|
| 4 • La Chevêche d'Athéna
<u>WILLIAM MATHOT</u> | 25 • Spitzberg juin 1999
<u>HENRI DE LESTANVILLE</u> |
| 9 • Observation remarquable d'une
Bondrée apivore
<u>WILLIAM MATHOT</u> | 28 • Voyage en Crète
<u>YVES BAS</u> |
| 10 • Le Lézard des souches dans
l'Oise
<u>RÉMI FRANÇOIS</u> | 30 • Observation printanière d'un
Circaète Jean-le-Blanc en forêt de
Compiègne en 1999
<u>MARC SENGEZ</u> |
| 18 • Bilan des données C.H.D depuis
1997
<u>YVES BAS</u> | 33 • Détermination des Plongeurs en
hiver
<u>CÉDRIC LOUVET</u> |
| 22 • Statut du Faucon pèlerin dans
l'Oise
<u>HENRI DE LESTANVILLE</u> | 37 • Recensement des oiseaux d'eau
hivernant dans l'Oise en janvier 1999
<u>JEAN-PHILIPPE BONNEL</u> |



GEOR 60

Le Pic mar est édité par le Groupe d'Études Ornithologiques de l'Oise

Association loi 1901

2, rue de Pierrefonds - Pondron - 60127 MORIENVAL

Tél. 03 44 88 61 51 - E Mail geor60@WANADOO.fr

Directeur de la publication : Franck Spinelli

Comité de relecture : Yves Bas, Henri de Lestanville, Anne et Céric Louvet, William Mathot,
Marc et Pierre Sengez, Franck Spinelli

Illustrations : W. Mathot page 4, Y. Bas pages 29 et 30, C. Louvet pages 34, 35, 36, 37 -

Couverture : William Mathot

Conception et mise en page : Anne et Cédric Louvet

Tirage : 120 exemplaires - prix d'un numéro : 35 Francs

Dépot légal : Prefecture de l'Oise - FR ISSN 1269-1194

Pour les rédacteurs d'article, note ou récit pour le PIC MAR :

nous vous demandons de transmettre vos articles sur support informatiquesans mise en page
sur disquette 3.5" en format *.doc (document WORD) accompagné d'un tirage papier.

Appel aux dessinateurs : nous avons besoin de dessins pour illustrer les prochains numéros.

Merci de les envoyer sur papier à l'adresse suivante :

Anne et Cédric LOUVET

464B, rue du Docteur Chopinet

60320 BÉTHISY-SAINT-PIERRE

La Chevêche d'Athéna

(*Athene noctua*)

PAR WILLIAM MATHOT

RECHERCHE DE LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA DANS LE SECTEUR DE RESSONS-SUR-MATZ.

Effectifs en France :

La Chevêche d'Athéna est donnée présente partout en France, sauf dans les massifs montagneux. Sa population, estimée entre 10 000 et 100 000 couples nicheurs en France en 1975, ne serait plus que de 5000 à 50 000 couples en 1990 (Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France) et de 11000 à 35000 couples en 1998 (Ornithos V5 n°3). L'évolution de la précision des données entre 1990 et aujourd'hui semble être plutôt due à une meilleure prospection sur le terrain qu'à une évolution significative de la population de la Chevêche d'Athéna.

En Picardie son déclin a été jugé suffisamment sérieux pour qu'elle soit inscrite comme espèce vulnérable sur la liste rouge des Oiseaux menacés de Picardie (L Gavory, 1995).

Ses effectifs régionaux sont estimés à 70 couples minimum (COP et Picardie Nature).

Les causes de sa régression :

Plusieurs explications sont avancées pour tenter d'expliquer la régression des effectifs de la Chevêche d'Athéna :

1) La modification des habitats semble être le facteur principal. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la Chevêche a bénéficié de milieux entretenus par une agriculture traditionnelle, respectueuse de l'environnement. Aujourd'hui, les nouvelles pratiques agricoles, les remembrements entraînent l'arrachage des haies et des arbres creux. Les pâtures sont retournées et transformées en cultures. Le biotope s'en trouve bouleversé et notre chouette a bien du mal à trouver des cavités pour nicher.

2) L'usage intensif des pesticides en agriculture est un facteur également non négligeable. Cependant il semblerait que dans certains secteurs, les doses de pesticides ne soient pas aussi importantes qu'on a tendance à le croire. Une étude pratiquée dans les Vosges du Nord pour connaître les effets de la contamination chimique de la Chouette Chevêche et de ses oeufs a établi que : "les concentrations en organochlorés détectés dans les tissus et les oeufs inféconds de la Chevêche sont relativement faibles, et la contamination est bien moindre qu'il y a une quinzaine d'années" (Alaude V 23). Notons au passage que cette date correspond à l'arrêt de l'utilisation du DDT en France.

Si l'effet direct (empoisonnement par les proies) n'est pas prouvé, (la concentration relativement faible en organochlorés, en PCB et en métaux lourds ne permet pas de démontrer un effet direct sur la mortalité de la Chevêche et sur sa fécondité) (Alaude V23), l'effet indirect est lui incontestable (disparition des proies).



Comme les insectes sont plus contaminés que les rongeurs (Fushs et Thissen, 1981) et que le régime alimentaire de la Chevêche d'Athéna est composé en majeure partie de micro-mammifères, la contamination directe par les rongeurs est donc moindre. Par contre, la raréfaction de certains insectes Coléoptères et Orthoptères entraîne la disparition de la Chevêche d'Athéna des zones contaminées.

La contamination directe bien qu'étant moindre, n'est pas nulle pour autant. La mortalité due à l'ingestion de pesticide est nettement moins importante qu'en Grande Bretagne mais même en petite quantité elle est bien réelle et ne doit pas être négligée.

3) Le trafic routier tue une quantité importante de Chouettes, principalement des jeunes et des adultes pendant la nidification.

4) Un autre facteur ne joue pas en faveur de la Chevêche d'Athéna : le nombre de jeunes à l'envol est inférieur au minimum estimé nécessaire pour la survie de l'espèce (2,06 pour un seuil de 2,35).

5) Les autres causes sont multiples, citons entre autres : la noyade, les poteaux creux PTT, les poisons, les tirs, les dénichages, les chutes dans les cheminées...

Quelques données pour l'Oise :

Il s'agit là du nombre d'oiseaux contactés par année sans qu'une recherche spécifique soit organisée, sauf pour les années 89 à 94 où une enquête a été menée par le GEOR dans le cadre d'un recensement de la Chevêche dans l'Oise.

Quelques chiffres pour l'Île-de-France donnés par PATRICK LECONTE en 1994 :

Dates moyennes de pontes : 19 avril extrêmes : 31 mars 28 avril

Dispersion des jeunes : en moyenne 3,9 km maxi : 12 km

Densité maximale : 0,3 à 2 couples/km dans les secteurs favorables.

Années	1974	1978	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Qu	1	1	2	2	7	2	1	2	12
Années	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Qu	15	13	20	?	24	62	9	12	11

Effectifs du canton de Ressons :

Le canton de Ressons sur Matz, parsemé de nombreux secteurs bocagers où subsistent encore quelques vieux pommiers et poiriers, est une région apparemment favorable à la nidification de la Chevêche d'Athéna. Cependant, les observations de cette dernière sont rares. Le manque de données correspond-il à un réel manque d'effectif ou plutôt à un manque de prospection ? Au regard des observations faites par les ornithologues du GEOR dans la région, on peut conclure à un manque de prospection. Cela ne signifiant pas pour autant que la Chevêche y soit présente.

Données locales de 1978 à 1997 :

elles sont peu nombreuses :

1 en 1978 à Bourmont

William Mathot

1 en 1983 à Bourmont

William Mathot

Présence notée en 1986 à Thiescourt

1 le 25/03/89 à Thiescourt

André Spagnuolo

1 couple chanteur fin avril 1989 près de Margny/Matz	Rémi François
1 le 12/03/94 à Boulogne la Grasse	Franck Spinelli
1 le 30/07/94 à Montigny près de Machedomont	Franck Spinelli

Recherche de la Chevêche d'Athéna :

La recherche d'éventuels chanteurs s'est faite sur une zone qui s'étend du nord-est au nord-ouest de Ressons/Matz sur une distance de 10 à 15 km (cartes IGN au 1/25000 2410 Est Ressons sur Matz et 2410 Ouest Montdidier).

Trois sorties nocturnes en mars, avec utilisation de la repasse, n'ont rien donné. Deux autres, en mars et avril, accompagné de Franck Spinelli cette fois, nous ont permis d'entendre entre autres : la Chouette hulotte, la Chouette effraie et ... le Crapaud accoucheur mais pas la moindre Chevêche. Un contact a été établi le 19 mars dans le secteur nord de Rollor, où après trois tentatives de repasse, nous avons entendu les cris d'un oiseau que nous avons supposé être une Chouette Chevêche. Ces cris n'étant pas typiques, dans le doute, nous nous sommes promis de revenir, ce qui malheureusement, faute de temps, ne fut pas fait.

Nous en étions là de nos prospections, quand le 10 mai à 20 heures, alors qu'il faisait encore jour, j'ai très nettement entendu le chant tant espéré. L'oiseau était visible sur la branche d'un vieux poirier, dans une pâture à cent mètres de chez moi. Après un court instant, un deuxième individu répondait au premier à quelques pas de là. Le récital a duré ainsi jusqu'à environ une heure du matin avant que les deux oiseaux ne s'éloignent, toujours en chantant. Alors que le premier chantait, le second ne répondait que par des cris. Nous étions probablement en présence d'un couple. Les jours qui suivirent les chants recommencèrent, chaque fois du même endroit mais à une heure plus tardive (aux alentours de 21 heures). Ils ont duré ainsi jusqu'au 17 mai puis je ne les ai plus entendus. Quelques trop brèves recherches aux alentours ne me permirent pas de reprendre contact.

Ainsi, malgré les deux passages effectués précédemment dans le secteur, nous n'avions pas réussi à contacter la Chevêche et si celle-ci n'avait pas eu la bonne idée de chanter près de chez moi, je l'aurais certainement crue absente. Ceci confirme le fait qu'il est indispensable de procéder à plusieurs prospections sur le même site, car les Chevêches ne répondent pas systématiquement à la repasse. Les conditions météorologiques ne sont pas toujours favorables. Sa recherche doit donc se faire par passages répétés sur les sites jugés favorables. Un repérage préalable du terrain permettant de juger de la potentialité d'accueil pour une espèce est souvent souhaitable.

Le magnétophone peut être utilisé mais il est judicieux de n'utiliser celui-ci qu'après une écoute d'éventuels chanteurs spontanés, ceci dans le but de ne pas déranger le où les chanteurs déjà sur place et qui seraient surpris par l'arrivée brutale d'un concurrent. Ce qui, dans certains cas, pourrait provoquer l'abandon du cantonnement. Cette hypothèse n'est pas prouvée mais il vaut mieux la considérer comme exacte et tout faire pour protéger une espèce en danger. L'ornithologue se doit d'être avant tout un protecteur, il ne faut jamais l'oublier !

Biotope :

La Chevêche d'Athéna affectionne les milieux ouverts où elle peut chasser. Les vieux arbres des vergers doivent être pourvus de cavités où elle peut nicher. Les haies, constituées de saules ou de charmes taillés en têtard, semblent particulièrement favorables. La proximité de vieux bâtiments agricoles ou d'habitations mal entretenues voir même délabrées (toiture endommagée, trous dans les murs) sont des endroits propices à la nidification et pallient le manque de cavités naturelles.

Une observation attentive du biotope de la zone prospectée, nous a permis de constater que les vieux arbres qui ornent les vergers, possèdent très peu de cavités. Malheureusement, ici aussi, les arbres creux sont abattus et sont transformés en bois de chauffage.

Les haies sont pour la plupart constituées de jeunes prunelliers (*Prunus spinosa*) et d'aubépines (*Crataegus monogyna*). Très peu de saules et de charmes en têtard subsistent. Les abris utiles et nécessaires à la survie de la Chevêche disparaissent avec eux.

A ce tableau un peu décevant, il faut cependant ajouter des points positifs. Ces vergers sont encore, pour une bonne moitié, pâturés par des vaches, des moutons et depuis quelque temps par des chevaux. Le développement de la pratique des sports équestres est à l'origine de l'expansion du pâturage des chevaux. C'est une aubaine pour la Chevêche à condition que ce phénomène ne soit pas un simple effet de mode et si les arbres sont conservés.

Encore une fois la survie d'un oiseau est dépendante de l'activité humaine. La Chevêche d'Athéna a besoin de l'homme pour survivre. Absente des zones rurales surexploitées, elle ne survivra, dans les terrains en friche, que tant que ceux-ci resteront ouverts. Quand les arbustes auront envahi le milieu, la chevêche le quittera pour des secteurs plus accueillants.

Commentaires :

Il n'a pas été établi de réel programme de prospection. La décision de rechercher la Chevêche a été prise sans réflexion préalable et les secteurs prospectés étaient, dans certains cas, inscrits dans un programme de recherche d'amphibiens.

Beaucoup de zones n'ont pas été visitées et celles qui l'ont été n'ont pas été suivies. (un seul passage a été effectué sur chaque site, faute de temps) .

La Chevêche est présente dans le canton de Ressons, elle y a probablement toujours été, mais dans quelle proportion ? Nous avons eu deux contacts, un sûr et un probable. C'est peu, mais après une longue période de quatre ans sans indice de présence, c'est encourageant de la revoir à nouveau.

L'avenir nous permettra peut-être de nous faire une idée plus précise de ses effectifs. Les prospections seront, je l'espère, plus nombreuses et mieux organisées.

La pose de nichoirs dans les secteurs favorables semble être une bonne solution dans le cas où les possibilités de nidification viendraient à disparaître (réfection de toiture, restauration des bâtiments, abattage des vieux arbres etc) .

Une petite anecdote pour terminer :

Buffon, à propos de la Chouette Chevêche qu'il appelait
"la grande Chevêche" ou "la Chevêche des rochers"
affirmait qu'elle ne logeait pas dans les arbres creux...

Bibliographie :

— "l'histoire naturelle des oiseaux" par Mr le Conte de BUFFON, intendant du jardin du Roi, de l'académie française et de celle des sciences.

— Jean-Claude GENOT, Daniel LECCI, Jean BONNET, Gérard KECK et Annick VENANT (1995) "Quelques données sur la contamination chimique de la Chouette chevêche, *Athene noctua*, et de ses oeufs en France" *Alauda* volume 63 n° 2. Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Jean-Claude GENOT et Patrick LECONTE (1998). "Essais de synthèse sur la population de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* en France". Ornithos volume 5 n°3
- Dosithee YEATMAN-BERTELOT, Guy JARRY, Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France
- COMMECY, MERCIER, SUEUR, Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987) .

- François SUEUR (1995). Liste commentée des oiseaux de Picardie.

- Rémi FRANÇOIS (1996). "La Chouette chevêche, *Athene noctua*, dans le bocage des franges normandes de l'Oise et de la Somme" l'Avocette n°20.
- Jean-Claude GÉNOT (1990). "La Chouette chevêche en France : constat d'une régression " l'Oiseau magazine n° 18.
- GEOR 60 (1988). Synthèse des observations des espèces prioritaires dans l'Oise jusque fin 1987.

- GEOR 60 bulletins de 1988 à nos jours.

- Dominique Delville (1994) "Chouette chevêche : l'aboutissement de l'enquête." Bulletin du GEOR 60 n° 16.

Remerciements :

Je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui ont accepté de relire ce texte et qui ont su me conseiller utilement ;

Merci à Cédric LOUVET, Jean-Bernard MARQUE, Marc SENGEZ et Franck SPINELLI.

Observation remarquable d'une Bondrée apivore

(*Pernis apivorus*)

PAR WILLIAM MATHOT

Les bondrées ont une nourriture très variée. Leur régime alimentaire se compose entre autre : d'insectes (hannetons, carabes, sauterelles, fourmis, etc) d'araignées, de lombrics, de grenouilles, de lézards et d'orvets, de couleuvres et parfois même de vipères. Il arrive qu'elles capturent quelques oisillons au nid, mais c'est assez exceptionnel et cela correspond souvent à la période de nidification. Quelques petits fruits sont parfois aussi au menu (airelles, myrtilles, cerises) mais de façon très occasionnelle. La nourriture de base reste avant tout les hyménoptères, et j'ai eu l'occasion d'en être le témoin.

Cela c'est passé pendant la deuxième quinzaine du mois d'août 1998 en fin d'après midi. Alors que j'allais au jardin, j'aperçus une forme sombre que, tout d'abord, par inattention, je pris pour une poule. A demi enfouie dans un trou, elle était occupée à gratter le sol. Tandis que je m'approchais, je fus alerté par une nuée de guêpes qui tournoyaient avec violence autour de l'oiseau, lequel trop occupé par sa besogne ne m'a pas entendu venir.

A quelques mètres de lui, je m'arrêtais interdit. Ce que j'avais pris pour une poule était en réalité une Bondrée apivore (*Pernis apivorus*). Ses pattes rejetaient en arrière les débris de terre, un peu à la façon d'une poule. Elle cessa de gratter et s'enfonça un peu plus dans le trou. Une tête grise réapparut en tenant quelque chose dans le bec que je ne pus identifier. Le face à face ne dura que quelques secondes mais j'eus largement le temps de voir son oeil jaune orangé. Elle prit son envol et disparu derrière une haute haie.

Je me suis approché pour comprendre ce qu'elle faisait. Elle venait d'agrandir le trou d'accès d'un guêpier afin d'arriver au nid. Dans le fond du trou, large d'environ quarante centimètres et profond d'une bonne trentaine, j'aperçus les alvéoles du nid. Ce que la bondrée tenait dans son bec était probablement un morceau de couvain. Je m'éloignais rapidement pour ne plus être harcelé par les guêpes.

Il s'agissait très certainement d'une bondrée en migration, c'est courant à cette époque de l'année. Elle était probablement perchée dans un des grands arbres qui bordent le chemin à une centaine de mètres de là. Elle a aperçu les allées et venues des hyménoptères et, personne n'étant dans les parages, elle s'est attaquée au nid.

Quoique peu courante, l'histoire en elle même n'est pas extraordinaire, Paul Géroudet l'a très bien racontée dans son livre sur les rapaces. Le plus surprenant est plutôt le fait que cet oiseau sauvage se soit approché à ce point des hommes. Il fallait sûrement qu'il soit affamé ou peut-être la gourmandise était-elle trop forte ?

Bibliographie :

GEROUDET P : "Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe" 190-199
- Delachaux et Niestlé 6^e édition.

Un peu d'étymologie :

Pernis serait une corruption du grec pternis qui veut dire oiseau de proie. En latin pernis signifie rapide, agile.

Apivorus : du latin apis : abeille et voro : manger, désigne le rapace apivore mangeur d'abeille ou de guêpes et surtout de leurs larves.

Le Lézard des souches dans l'Oise

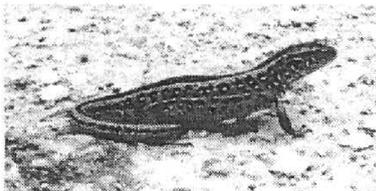
Lacerta agilis

PAR RÉMI FRANÇOIS.

INTRODUCTION :

La mise à jour actuelle de l'atlas national des amphibiens et reptiles de France nécessite de synthétiser les connaissances sur la répartition et les habitats de l'herpétofaune.

Au niveau régional, il s'agit notamment de compléter le pré-atlas des Amphibiens-Reptiles de Picardie paru en mars 1999 (BARDET O., GAVORY L., SPINELLI F. (coord.), NOEL F. 1999) par des données plus détaillées que la simple répartition sur un maillage cartographique. La répartition et l'écologie du Lézard des souches ou Lézard agile (*Lacerta agilis*) dans le département de l'Oise sont ainsi précisées.



Femelle de Lézard agile. Photo : Franck Spinelli.

Cette mise au point départementale vise également à favoriser la prise en compte de ses populations dans les opérations de protection et de gestion des milieux naturels, et à inciter les naturalistes à recueillir et transmettre de nouvelles données sur cette espèce à enjeu patrimonial élevé.

En effet, le Lézard des souches est une espèce sensible, inscrite en annexe IV de la Directive de l'Union Européenne sur les habitats comme " espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte ".

Dans le Livre rouge de la faune menacée, son statut est " indéterminé " en France, où ses populations baisseraient dans le Nord et l'Est ; il est en régression dans la plupart des pays d'Europe du Nord-Ouest (MAURIN, coord., 1995).

Il est considéré comme rare en Picardie (BARDET et al., 1997).

Encore assez mal connues en Picardie, sa répartition et ses exigences écologiques méritent une attention particulière, du fait de la raréfaction de ses biotopes de prédilection.

MÉTHODOLOGIE

Recueil des données :

Les données synthétisées ici proviennent :

- de prospections personnelles menées dans un cadre bénévole,
- de prospections effectuées par nous-mêmes et P. MAIRE pour le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (deuxième génération de l'inventaire ZNIEFF) en 1996-1997,
- des données bénévoles de F. SPINELLI, W. MATHOT, P. MAIRE, L. COLINDRE (données transmises à l'association SERENAS), M.-C. LE PEZENNEC (association ABMARS), et F. BEAUPERE (association ADEP), Y. LECOMTE (données transmises à Picardie Nature), D. MURE (Office National des Forêts) et J.-C. HAUGUEL (Société Linnéenne Nord-Picardie),
- de données bibliographiques comprenant des données herpétologiques (BAS, coord., 1993 ; BOULLET, 1990 ; CASTANET & GUYETANT, 1989 ; ECOSPHERE, 1995 ; FRANÇOIS, 1995 ; MERIAUX J.-L., 1988 ; ROBERT J.-C., 1988...),

- de données issues des inventaires sur les sites gérés par le Conservatoire des Sites (notamment menés par V. CHAPUIS, J.-C. HAUGUEL, B. CHABLE, G. RIVIERE, P. SERENT...),
- de la synthèse des observations récentes effectuée dans le cadre du pré-atlas de l'Oise (SPINELLI, 1998).

Méthodes de prospection :

Les recherches ont été effectuées par temps ensoleillé le plus souvent, en début ou en fin de journée pour la période estivale.

Les prospections spécifiques des reptiles consistaient en une recherche active sur tous les types de milieux favorables.

Les brachypodiaies, pelouses, lisières, clairières, bords de chemins et de voies ferrées ont été parcourus lentement, de façon la plus silencieuse possible, en cherchant à détecter tout reptile, de façon visuelle et auditive.

Dans la majorité des cas, le bruit de la fuite des reptiles dans les herbes sèches a attiré l'attention.

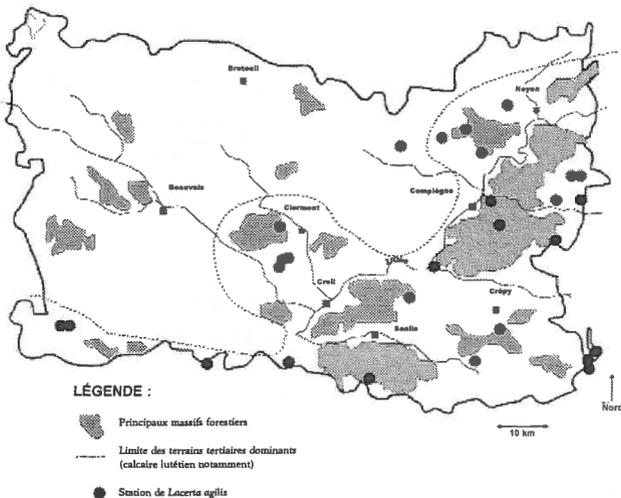
Les lézards non identifiés s'enfuyant trop vite ont parfois fait l'objet de captures. Autant que possible, le stress de la capture (à la main, immédiatement suivie du relâcher après identification) a été limité aux cas où pouvaient se poser des problèmes d'identification (cohabitation avec le Lézard vivipare, voire, avec le Lézard des murailles), et surtout de dénombrement.

Hormis quelques références bibliographiques des années 1980 et du début des années 1990, les informations concernent essentiellement la période 1995-1998.

RÉSULTATS

Carte de la répartition du Lézard des souches dans l'Oise

(État des connaissances début 1999)



Plus d'une centaine de sites ont ainsi fait l'objet d'investigations plus ou moins spécifiques dans l'Oise en 1995-1998. Au moins 27 sites fréquentés par le Lézard agile ont été répertoriés durant cette période.

La carte de synthèse (cf. infra) dresse, dans l'état actuel des connaissances, le tableau suivant :

- le Lézard des souches apparaît presque absent du plateau picard : une seule localisation récente concerne un milieu crayeux (vers Lataule / Neufvy-sur-Aronde) entre Compiègne et Montdidier (obs. F. SPINELLI). Les prospections récentes de toutes les pelouses sur craie de l'Oise dans le cadre de la réactualisation de l'inventaire ZNIEFF n'ont pas permis d'autre contact (obs. pers.).

- l'essentiel des sites occupés se concentre dans quatre régions naturelles principales:

- le Soissonnais-Valois : notamment les coteaux calcaires des environs de Moulin-sous-Touvent, Attichy, les lisières du Bois du Roi, de la vallée de l'Ourcq et de la forêt d'Halatte et le massif forestier de Compiègne (obs. pers. et observations de F. SPINELLI, P. MAIRE, G. RIVIERE et P. SERENT, J.-C. HAUGUEL, L. COLINDRE, D. MURE...)

- le Noyonnais : le massif de Thiéscourt-Attiche et ses abords, les " Montagnes " de Porquéricourt abritent quelques populations, ainsi que la pelouse calcicole de Lataule située à proximité (obs. pers. ; F. SPINELLI et W. MATHOT, comm. pers.)

- le Clermontois : quelques milieux favorables y accueillent au moins quatre filots de (vers Cambronnes-Clermont, Ansacq et la Forêt de Hez (obs. pers. ; P. MAIRE, F. SPINELLI et Y. LECOMTE, comm. pers.).

- le Vexin : deux coteaux calcaires vers Boubiers et Reilly sont fréquentés (obs. pers.). Une station est également connue en limite Sud de l'Oise, dans le Val d'Oise au Nord d'Hédouville (BEAUPERE F, comm. pers.).

Les habitats du Lézard agile ont été caractérisés succinctement sur chaque station que nous avons découverte ces dernières années.

Habitats du Lézard agile

Les populations actuellement connues sont localisées sur deux types de milieux :

- pelouses et surtout ourlets (brachypodiaies) thermophiles calcicoles ou calcaro-sabulicoles développées sur les substrats lutétien et cuisien, entrecoupées de buissons ou de bosquets de feuillus et/ou résineux, éventuellement en lisières ou en clairières thermophiles,

- landes sèches à Ericacées (callunaies) sur sables : vers le Bois du Roi et vers Plailly.

Régions naturelles	Pelouses et ourlets calcicoles	Callunaies
Soissonnais	8	
Valois	6	2
Noyonnais	5	
Clermontois	3	
Vexin	3	

D'un point de vue phytosociologique, bien que nous n'ayons effectué que peu de véritables relevés phytosociologiques, ces habitats peuvent être rattachés aux groupements suivants :

- ourlet calcicole sur craie à Origan du Centaureo nemoralis-Origanetum vulgare à Lataule,

- sur les plateaux du tertiaire parisien :

- ourlets du Coronillo variaae-Brachypodietum dans l'est du département, associés avec les pelouses calcicoles sur calcaire lutétien du Festuco lemanii-Anthyllidetum vulnerariae; ces milieux en mosaïque sont dominés en surface par les brachypodiaies (couvert dense à Brachypodium pinnatum),

- ponctuellement ourlets proches du Campanulo persicifoliae-Geranietum, parfois associés avec les pelouses calcaro-sabulicoles (sur calcaires lutétiens au contact des sables cuisien ou auverniens) du Veronicoscheereri-Koelerietum macranthae, dans le Vexin notamment,

- landes sèches à Callune du Calluno-Ericetum cinerae et pelouses sableuses (sur sables auverniens) du Thero-Airion notamment vers le Bois du Roi et Plailly.

Les bords de chemins (à Marolles, Ansacq et Porquéricourt par exemple), de petites routes, voire de voies ferrées (sud et nord du Bois du Roi, à proximité de callunaies ou de friches/pelouses sur sables) sont aussi fréquentés.

Le Lézard agile peut utiliser les bordures herbeuses au voisinage immédiat des cultures sur les sols calcaires des coteaux, comme à Bitry ou Porquéricourt dans le Soissonnais et le Noyonnais. Sur ce dernier site, comme à Cambronne-les-Clermont, il peut occuper des petites clairières enclavées au sein de massifs boisés (obs. pers.).

En Forêt de Compiègne, J.-C. HAUGUEL l'a trouvé dans le Grand Parc sur les prairies sèches des allées sur sables et calcaires, et D. MURE notamment sur le secteur sableux ouvert de la Faisanderie.

Les milieux fréquentés dans l'Oise ne possèdent pas obligatoirement une structure paysagère ouverte. Comme pour le Lézard vert (FRANÇOIS, op. cit.), les écotones semblent particulièrement recherchés, notamment les contacts pelouses / ourlets / buissons, ou ourlets / chemins / lisières / landes, ou ourlets / pelouse / manteaux...

Cependant, le Lézard agile est parfois observé relativement loin des lisières ou des buissons-abris (à plusieurs dizaines de mètres), au coeur de brachypodiaies de plusieurs hectares. Dans de tels cas, le comportement de fuite observé vise le plus souvent à regagner un terrier de micromammifère, le dessous d'une souche ou d'une pierre.

A Porquéricourt comme à Ansacq ou Cambronne-les-Clermont, il peut occuper des petites clairières calcaires enclavées au sein de massifs boisés de quelques dizaines d'hectares (obs. pers.).

Souvent, les individus se tiennent sur des souches ou des touffes denses de Brachypode, en exposition ensoleillée, et s'enfouissent dans la litière sèche pour rejoindre un micro-terrier (obs. pers.).

Les expositions les plus thermophiles ne sont pas systématiquement recherchées. Des terrains à la pente quasiment nulle peuvent être occupés, comme à Bitry ou en Forêt de Compiègne. Dans ces cas de figure, les individus sont souvent notés au soleil sur des touffes de brachypodes, des troncs à terre, des souches, ou sur des taupinières ou rebords de talus terreux ou caillouteux, leur permettant une meilleure exposition aux rayons du soleil.

Densités

Quelques estimations de densités peuvent être avancées sur la base de certaines de nos observations personnelles. Nous considérons ces chiffres comme des estimations car nous n'avons pas effectué de dénombrement véritablement exhaustifs de populations, et la bibliographie régionale est muette à ce sujet. Seuls les sites avec plusieurs individus et suffisamment bien prospectés sont retenus ici. Les surfaces sont des ordres de grandeur.

Sites	Surface(ha)	Nbre max d'individus notés
Ansacq	0,3-0,5	10
Attichy	0,5-1	20-30
Bitry	0,3-0,5	20-30
Boubiers	1-2	10
Cambronne-les-Clermont	0,2-0,3	5-10
Chevincourt	0,5	5
Gury	1	25
Mareuil/Ourcq	1	15
Porquéricourt	0,3-0,5	15

Cohabitation avec d'autres Lézards

Le Lézard agile cohabite parfois sur un même site avec le Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*). C'est le cas dans des brachypodiaies denses (cas à Gury, Boubiers, Lataule, Chevincourt, Porquéricourt...), ou des abords herbeux de carrières comme à Verberie (ECOSPHERE, 1995), ou dans des landes à callunes comme à Plailly (B. CHABLE, comm. pers.). Sur les 27 stations connues de l'Oise, au moins 6 accueillent les deux espèces.

Deux cas de cohabitation avec le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) ont été notés : sur les landes à callunes sèches sur talus sableux thermophiles au bord d'une voie ferrée (à Nanteuil-le-Haudouin, obs. pers.), et sur la pelouse crayeuse de Lataule (F SPINELLI, comm. pers.).

Nous ne connaissons pas d'exemples de cohabitation avec le Lézard vert sur un même site hormis aux abords des anciennes carrières de la "Remise d'Herneuse" à Verberie (ECOSPHERE, op. cit.).

Les coteaux de la Vallée de l'Automne, où les Lézards verts sont bien représentés (FRANÇOIS, op. cit.), ne semblent pas accueillir de populations de Lézard agile. Mais ceci reste à vérifier.

DISCUSSION

Distribution de l'espèce

- La quasi absence sur le plateau picard de l'Oise peut s'expliquer par l'absence de pelouses suffisamment thermophiles.

- Il est très probable que des individus échappent aux observateurs. En effet, malgré une identification relativement aisée, le Lézard agile peut facilement passer inaperçu :

- lorsque les conditions météorologiques ne sont pas optimales (temps froid, pluvieux...),

- lorsqu'il ne bouge pas, camouflé dans une brachypodiaie dense,

- lorsque l'observateur n'est pas suffisamment attentif, notamment sur le plan auditif : le Lézard des souches s'enfuit tardivement, à quelques mètres de l'observateur, et souvent sur ces courtes distances : cryptique dans l'herbe, il passe facilement inaperçu. En revanche, on peut le repérer plus facilement à l'oreille dans un premier temps quand son départ précipité fait bruiser les herbes. On peut ensuite l'identifier de visu, ou le capturer sans trop de difficulté.

Évolution des populations

Aucune analyse diachronique sur l'évolution des populations ne peut être mise en évidence à l'échelle départementale, faute d'éléments bibliographiques suffisants. Seules quelques données existent pour les années 1970 et 1980.

Ainsi, le Lézard agile n'est pas mentionné dans l'Inventaire écologique du département de l'Oise de TOMBAL et BOURNERIAS (milieu des années 1970 : date non précisée).

Il n'est cité qu'une seule fois dans l'Inventaire écologique du sud du département de l'Oise de BACROT et al. (1988), en basse vallée de la Thève (Marais du Lys). Nous ne l'avons pas revu en 1998, mais les prospections ont été trop succinctes.

Il était mentionné dans les années 1980 sur le Mont César de Bailleul-sur-Thérain par l'A.M.B.E., mais pas par BACROT et al. (op. cit.).

Il n'y a pas été revu en 1996, 1997 et 1998 (obs. pers., P. MAIRE, comm. pers. ; V. CHAPUIS, comm. pers.), malgré des recherches sur toutes les brachypodiaies et les lisières potentiellement très favorables. De ce fait, nous ne représentons pas cette station sur la carte de synthèse.

Atlas national (CASTANET & GUYETANT, 1989) mentionnait sa présence sur les cartes au 1/50 000 de Creil, Clermont, Compiègne, Senlis, Attichy, Senlis, Meaux, l'Isle-Adam et Poix-de-Picardie.

Sa mention sur celle de Poix-de-Picardie, à cheval sur l'Oise et la Somme, correspondait à une " disjonction d'aire " du Lézard agile car sa présence dans ce secteur se situerait à plusieurs dizaines de kilomètres des stations connues les plus septentrionales de l'Oise (Clermontois).

Cependant, l'espèce n'a pas été revue depuis une vingtaine d'années : un individu avait été identifié dans les années 1970 dans un petit marais à Famechon par ROBERT (comm. pers.) ; ce milieu a été détruit pour faire place à une carrière de granulats : le Lézard agile est donc considéré comme disparu de la Vallée des Evoissons (ROBERT, comm. pers.).

Le Lézard agile n'était de ce fait pas mentionné par ROBERT dans " Faune et flore de la vallée des Evoissons " (in ADEP 1988). POSTEL (1968) ne le mentionnait pas non plus dans les années 1960, tout en précisant que les milieux de la Vallée des Evoissons pouvaient lui être favorables. Nos prospections depuis 1996 n'y ont rien donné, ni celles de J.-C. ROBERT (comm. pers.).

Il y a ainsi, en l'état des connaissances fin 1998, 5 différences entre le premier atlas et la distribution actuelle dans l'Oise à l'échelle des cartes IGN au 1/50 000 :

- présence nouvellement découverte sur les cartes de Chauny, Montdidier, Méru et de Villers-Cotterets,
- présence non confirmée récemment sur la carte de Poix-de-Picardie, où les milieux ne sont pas favorables.

Des prospections complémentaires devraient aboutir à des découvertes sur des nouveaux quarts de carte au 1/50 000e, notamment sur celles de Creil, Méru, Senlis et Villers-Cotterets où des milieux adéquats restent à prospecter pour cette espèce.

Habitats

- Le Lézard agile tolère manifestement une relative fermeture du milieu environnant, pourvu que subsistent des surfaces suffisantes de brachypodiaies ou de landes.

La surface minimale (seuil de tolérance à la fermeture du milieu) n'est pas définie rigoureusement. Notons simplement que les plus petites clairières au sein desquelles nous l'avons trouvé à Porquéricourt, Cambronelles-Clermont, Ansaq... occupaient des surfaces de l'ordre de quelques ares (cf. supra). Sa fréquentation des

clairières en Forêt de Compiègne (dans le Grand Parc ou La Faisanderie par exemple) est une preuve d'une tolérance des ambiances boisées.

Parfois, des individus ont été observés sur des bermes de chemins de quelques mètres de large au sein de massifs boisés. Mais il s'agit le plus souvent de chemins reliant des clairières entre elles où l'espèce était bien présente (Porquéricourt, Bitry, Ansacq...).

- Cependant, l'espèce fréquente apparemment peu les grands massifs forestiers (Compiègne-Laigue-Ourscamps, Trois Forêts, Hez-Froidmont). Mais elle est à rechercher sur leurs marges et dans les clairières, notamment au sud de la forêt de Hez et des Trois Forêts.

Densités

- Les estimations de densité sur une dizaine de sites où nous avons effectué des dénombrements (cf. supra) sur la base de une ou deux visites au printemps ou en début d'été amènent à des ordres de grandeur de 10 à 30 adultes à l'hectare de brachypodiaie. Ces approximations mériteraient d'être précisées.

CONCLUSION

Le Lézard agile est actuellement connu d'une petite trentaine de sites dans l'Oise. Son absence apparente ou sa faible répartition de quelques secteurs potentiellement favorables dans le sud et l'est de l'Oise, notamment vers les Trois Forêts et le Multien, s'explique probablement par des lacunes dans les prospections, qui mériteraient d'être comblées les prochaines années.

Malgré l'obtention de quelques données supplémentaires ces dernières années, le Lézard agile reste rare et menacé aux échelles de l'Oise, de la Picardie et du nord de la France. En effet, les milieux herbacés relativement thermophiles continuent de disparaître partout, sur les coteaux calcaires comme sur les espaces sableux, de même que les landes sèches. Ainsi une récente estimation amène à considérer qu'il ne reste aujourd'hui que 5 % des surfaces des pelouses qui existaient au début du siècle en Picardie (SALVI et al., 1996).

Seules quelques enclaves bénéficient actuellement d'une protection et d'une gestion adéquates. Une population de Lézard des souches est présente à Plailly, dans des landes et pelouses sableuses gérées par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Une autre petite population jouxte l'Arrêté de biotope des Marais de Bourneville à Marolles (Vallée de l'Ourcq) (SERENT et RIVIERE, comm. pers.).

La mise en place de la protection des sites Natura 2000, qui devraient regrouper l'essentiel des pelouses et landes de l'Oise, pourrait permettre à terme une conservation de ces biotopes de grande valeur patrimoniale. Il importera alors de veiller à conserver des surfaces en brachypodiaies : le Lézard agile ne serait probablement pas favorisé par une transformation d'ourlets à brachypodes en pelouses rases, par exemple suite à une réhabilitation d'un pâturage.

Remerciements

Nous remercions pour leur données dans l'Oise V. CHAPUIS, L. COLINDRE, G. RIVIERE, P. SERENT, B. CHABLE, J.-C. HAUGUEL, F. SPINELLI, P. MAIRE, D. MURE, Y. LECOMTE, M.-C. LE PEZENNEC, W. MATHOT, F. BEAUPERE, E. BAS pour ses précisions sur la vallée de l'Automme, O. BARDET pour ses données sur le Soissonnais axonien, J.-C. ROBERT pour les précisions concernant le sud de la Somme.

Merci à O. BARDET et F. SPINELLI pour leur relecture.

Bibliographie

- BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B. -1988- Inventaire écologique du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. BEIEA. Doc. non pag.
- BARDET O., FLIPO S., FRANÇOIS R., PAGNIEZ P. -1997- Inventaire ZNIEFF deuxième génération. Propositions méthodologiques. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 55 p. + annexes.
- BARDET O., GAVORY L., SPINELLI F. (coord.), NOEL F. -1999- Pré-atlas des amphibiens et reptiles de Picardie. Picardie Nature, SERENAS. Doc. multicop.
- BAS E. (coord.) -1993- Synthèse des relevés " Faune-Flore " réalisés sur le larris de Feigneux/Russy-Bémont. Recherche Nature Patrimoine, Fédération des M.J.C. de l'Oise. Doc. multicop. 12 p.
- BOULLET V. -1990- Etude des ZNIEFF de l'Oise. CREPIS. DIREN Picardie. Doc. multicop.
- CASTANET J., GUYETANT R. -1989- Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France. Société Herpétologique de France. Secrétariat Faune-Flore. Paris, 191 p.
- CHEYLAN M. -1991- Rapport de synthèse du groupe Reptiles-Amphibiens. Observatoire du patrimoine naturel. Ministère de l'Environnement. Paris, 24 p.
- ECOSPHERE, -1995- Demande de renouvellement d'exploitation de carrière, commune de Verberie (Oise). Etude d'impact écologique. ORSA Granulats.
- FRANÇOIS R., -1995- Les batraciens et reptiles remarquables de la Forêt de Compiègne. L'Entomologiste Picard. Bull. A.D.E.P. : 58-59.
- FRANÇOIS R. -1998- Note sur la distribution et l'écologie du Lézard vert (*Lacerta viridis*) dans l'Oise. Le Pic mar n° 4 , déc. 1998 ; GEOR 60, pp. 28-31.
- LARERE P., POITOU A. (coord.) -1995- Etude multidisciplinaire sur la vallée de l'Automne (Aisne et Oise). ECOTHEME. S.E.P. Valois développement. Conseil Régional Picardie. Conseil Général de l'Oise. Doc. non pag.
- MAURIN H. (coord.) -1994- Inventaire de la faune menacée en France. Muséum National d'Histoire Naturelle, W.W.F., Ministère de l'Environnement. Ed. Nathan, Paris. 176 p.
- MERIAUX J.-L. (coord.) -1988- Parc Astérix (Plailly-Oise). Rejets des eaux pluviales vers la Thève. Etat initial du site : la Thève et les milieux aquatiques en liaison (Etangs de Comelle et Marais du Lys). Impact des rejets. Société française d'études, de réalisation et de gestion. 173 p.
- ROBERT J.-C. -1988- Faune vertébrée, in Association des Entomologistes De Picardie, 1988, Faune et flore de la vallée des Evoissons, Association des Entomologistes De Picardie. L'entomologiste Picard, ADEP, doc. non pag.
- POSTEL J.-P. -1968- Notes sur les reptiles de la région amiénoise. Rev. Soc. franç. soc. sciences natur., 3ème série, tome 7, n° 31 : 70-71.
- SALVI D., BOULLET V., LEMAIRE T., HERCENT J.-L. -1996- Gestion écologique des pelouses calcicoles de Picardie par des mesures agri-environnementales adaptées. Etude de faisabilité. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.; DIREN Picardie, Conseil Régional Picardie. 48 p. + annexes.
- SPINELLI F. -1998- Bilan des prospections batraciens et reptiles dans l'Oise. SERENAS. Doc. multicop.
- TOMBAL P. -1975- Ecologie de la Vallée de l'Automne. Bassin et versants. Université de Lille 1. 35 p. + annexes.
- TOMBAL P. et BOURNERIAS M. -date non précisée- Inventaire écologique du département de l'Oise. Ministère de la culture et de l'environnement. DRAE Picardie. 58 p + photos.

Bilan des données recueillies par le CHD depuis 1997

PAR YVES BAS, SECRÉTAIRE DU CHD.

Depuis bientôt trois ans, le Comité d'Homologation Départemental a examiné de nombreuses données qui permettent de faire le point sur le statut de certaines espèces dans l'Oise. C'est pourquoi, nous vous proposons un bilan espèce par espèce des données homologuées jusqu'ici :

- **PLONGEON ARCTIQUE. *Gavia arctica* :**

- 1 le 16/11/97 à Moru-Pontpoint, Etg n°5 (J.P Fagard)
 - 1 le 19/12/97 sur le même site (Marc Sengez)
 - 2 le 21/01/98 à Verneuil/Halatte (Yves Bas)
- Hivernant occasionnel sur les grands plans d'eau du département.

- **PLONGEON IMBRIN. *Gavia immer* :**

- 1 le 01/11/98 à Moru-Pontpoint, Etg n°5 (Yves Bas)
 - revu les 02&03/11/98 sur le même site (Cédric Louvet)
- 1ère donnée certaine pour le département, pour cet oiseau qui n'est régulier en France que sur la façade atlantique.

- **GRÈBE JOUGRIS. *Podiceps grisegena* :**

- 1 le 05/10/97, puis 2 le 28/10 à Moru-Pontpoint, Etg n°5 (Marc et Pierre Sengez)
 - 1 le 11/10/97 à Verneuil/Halatte, Etg n°2 (Yves Bas)
 - 1 le 18/11/98 aux gravières de Boran-sur-Oise (Yves Bas)
- Quelques individus au passage postnuptial dans la vallée de l'Oise.

- **GRÈBE ESCLAVON. *Podiceps auritus* :**

- 1 le 11/01/97 sur l'Oise à Verneuil/Halatte (Pascal Maire)
- Oiseau observé pendant la vague de froid de Janvier 97.

- **GRANDE AIGRETTE. *Egretta alba* :**

- 2 le 26/07/97 à Verberie (J.P Berthe)
 - revue les 30/07 et 01/08/97 sur le même site (William Mathot)
- 2ème donnée pour l'Oise, étonnant stationnement estival de deux individus qui reflète bien l'expansion de l'espèce vers l'Ouest.

- **CIGOGNE NOIRE. *Ciconia nigra* :**

- 3 le 16/08/97 à Houdancourt (Marc et Pierre Sengez)
- Migratrice rare qu'il est difficile d'observer en halte migratoire comme ici.

- **FULIGULE NYROCA. *Aythya nyroca* :**

- 1 le 26/10/98 à Moru-Pontpoint (Yves Bas)
- Migrateur et hivernant occasionnel, présent en général parmi les grandes troupes de Fuligules milouins.

- FULIGULE À BEC CERCLÉ. *Aythya collaris* :

1 le 13/04/97 à St Vaast les Mello (Yves Bas)

1 les 10 et 22/01/98 à Mello, Les Halbrans (J-B Marque)

Ce fuligule nord-américain semble avoir hiverné deux années de suite dans l'Oise. La première donnée pour l'Oise date de l'automne 96 à Moru. Il est probable que toutes ces données se rapportent au même mâle car ce canard est en général fidèle à ses zones d'hivernage.

- FULIGULE MILOUINAN. *Aythya marila* :

1 le 15/11/98 à Moru-Pontpoint, Etg n°16 (Yves Bas)

Migrateur rare, plus commun sur le littoral.

- MACREUSE BRUNE. *Melanitta fusca* :

6 le 24/12/97 à Pimprez (Pierre Sengez)

Effectif important pour cette espèce rare à l'intérieur des terres.

- ERISMATURE ROUSSE. *Oxyura jamaicensis*:

1 le 06/12/98 à Moru-Pontpoint, Etg n°5 (Jérôme Votte)

Erratique provenant probablement de la population anglaise. Cette donnée sera soumise sous peu au CHN.

- AUTOUR DES PALOMBES. *Accipiter gentilis* :

1 le 27/07/97 en Forêt de Compiègne (Marc et Pierre Sengez)

1 le 07/08/97 sur le même site (Cédric Louvet)

1 le 23/12/97 à Moru (Marc Sengez)

Les deux premières données indiquent une nidification possible en Forêt de Compiègne.

- FAUCON PÈLERIN. *Falco peregrinus* :

1 le 11/09/98 à Néry (Pierre Sengez)

Hivernant rare dans les grandes plaines de notre département.

- MAROQUETTE PONCTUÉE. *Porzana porzana* :

1 le 04/08/98 à Vauciennes (Pierre Sengez)

Migratrice rare et discrète.

- VANNEAU SOCIABLE. *Chettusia gregaria* :

1 du 23/05 au 06/06/98 à Vauciennes (Pierre Sengez)

1ère donnée pour l'Oise de cet oiseau d'Asie centrale. (Voir article dans Pic mar n°4). Cette donnée a été homologuée par le CHN.

- GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU. *Charadrius alexandrinus* :

1 le 27/03/98 à Verberie, Herneuse (William Mathot, Cédric Louvet)

Migrateur rare à l'intérieur des terres.

- PLOUVIER GUIGNARD. *Charadrius morinellus* :

1 les 31/05 et 01/06/98 à Vauciennes (Pierre Sengez)

1ère donnée récente dans l'Oise pour ce pluvier nordique. (Voir article dans Pic mar n°4)

- **BÉCASSEAU DE TEMMINCK. *Calidris temminckii* :**
 - 2 le 19/05/98 à Verberie (William Mathot)
 - 1 le 08/09/98 à Houdancourt (Marc Sengez)

Une donnée pour chaque passage pour ce migrateur rare dont les principaux couloirs migratoires se situent généralement plus à l'est.
- **COURLIS CORLIEU. *Numenius phaeopus* :**
 - 1 le 07/04/97 à Moru (Marc et Pierre Sengez)

Migrateur rare à l'intérieur des terres.
- **MOUETTE MÉLANOCÉPHALE. *Larus melanocephalus* :**
 - 1 le 28/01/97 à Pont Ste-Maxence

Rarement noté en hiver. Cet oiseau a été probablement amené dans notre département par la vague de froid qui a eu lieu en janvier 97.
- **MOUETTE TRIDACTYLE. *Rissa tridactyla* :**
 - 2 le 17/01/98 à Moru (Marc Sengez)
 - 1 le même jour à Pimprez (Pierre Sengez)

Cet oiseau marin a été certainement poussé à l'intérieur des terres par une forte tempête d'ouest.
- **PIPIT ROUSSELIN. *Anthus campestris* :**
 - 1 le 10/04/97 à Moru (Yves Bas)
 - revu le 22/04/97 sur le même site (Marc et Pierre Sengez)
 - 1 le 27/09/97 à Brassoir (Marc et Pierre Sengez)
 - 1 le 11/10/97 à Gouvieux, Camp de César (Yves Bas)
 - 2 les 12&13/04/98 à Morierval, Brassoir (Pierre Sengez)

Migrateur rare mais régulier.
- **BERGERONNETTE FLAVÉOLE. *Motacilla flava flavissima* :**
 - 1 le 10/04/98 à Chevrières (William Mathot)
 - 1 le 15/04/98 à Moru (William Mathot)
 - 1 le 24/04/98 à Grandvilliers (Philippe Giovanni)

Migratrice régulière en faible nombre parmi les troupes de Bergeronnettes printanières en migration.
- **BERGERONNETTE À TÊTE GRISE. *Motacilla flava thunbergi* :**
 - 1 le 27/04/97 à Moru (Marc et Pierre Sengez)

Migratrice rare se mêlant aux troupes de Bergeronnettes printanières "type" au printemps. Elles sont par contre indiscernables à l'automne.
- **BERGERONNETTE DE YARRELL. *Motacilla alba yarrellii* :**
 - 1 le 13/12/97 à Boran (Yves Bas)
 - 1 du 31/12/97 au 31/01/98 à Gouvieux (Yves Bas)
 - 1 le 08/03/98 à Boran (Yves Bas)
 - 3 le 11/03/98 à Houdancourt (Marc Sengez)
 - 1 le 14/03/98 à Moru (Marc Sengez)

- 2 le 21/03/98 à Boran (J-B. Marque)
- 1 le 02/05/98 à Houdancourt (Marc et Pierre Sengez)
- 1 le 30/08/98 à Houdancourt (Yves Bas)

Statut confus : certains individus sont présents dans les troupes migratrices de Bergeronnettes grises au printemps et à l'automne, alors que d'autres hivernent dans notre département et que l'observation du 02/05/98 indique une nidification possible à Houdancourt.

- **HYPOLAÏS ICTÉRINE. *Hippolais icterina* :**

- 1 le 21/05/98 à Cuvilly (Franck Spinelli)

Migratrice probablement régulière mais difficile à différencier de l'Hypolaïs polyglotte.

- **PIE-GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE. *Lanius senator* :**

- 1 le 17/05/97 en Forêt de Compiègne (Jérôme Votte)

3ème donnée récente pour l'Oise de cet oiseau dont les populations régissent.

- **BRUANT ORTOLAN. *Emberiza hortulana* :**

- 1 le 27/09/97 à Brassoir

Migrateur rare

Nous remercions vivement tous les rédacteurs de fiches. Vous êtes de plus en plus nombreux (25 fiches en 97, 32 en 98 et déjà 24 en 99). Mais de nombreuses données ne sont toujours pas soumises à homologation alors qu'il suffit juste de prendre des notes détaillées sur le terrain et de les retranscrire sur une fiche. Nous rappelons que les données suivantes sont en cours d'examen :

- 1 Locustelle lusciniôïde le 18/05/97 à Précly-sur-Oise, Marais Dozet (Yves Bas)
- 1 Bergeronnette à tête grise le 09/05/98 à Moru (Marc et Pierre Sengez)
- 1 Buse pattue le 28/11/98 à St-Leu d'Esserent, La Brossette (Yves Bas)
- 1 Faucon pèlerin le 31/01/98 à Feuquières, la Chaussée (Henri de Lestaville) *OK*
- 1 Bouscarle de Cetti le 04/02/99 à Breuil-le-Sec (Frédéric Bouchinet)
- 1 Fuligule nyroca le 28/02/99 à Verneuil en Halatte, Etg n°4 (Yves Bas)
- 1 Bergeronnette flavéole du 12/04 au 10/05/99 à Grandvilliers (Philippe Giovanni)
- 2 Goélands leucophées le 16/04/99 aux gravières de Boran (Yves Bas)
- 2 Pipits rousselines les 23&24/04/99 à Morierval, Brassoir (Pierre Sengez)
- 1 Circaète Jean-le-Blanc les 29&30/04/99 en FdC, Valon (Marc Sengez)
- 1 Bergeronnette à tête grise le 02/05/99 à Vauciennes (Pierre Sengez)
- 1 Bergeronnette flavéole le 02/05/99 à Verberie (Marc Sengez)
- 7&9 Goélands leucophées les 30/06 et 28/07/99 à Boran (Yves Bas)
- 5 Goélands leucophées le 28/07/99 à St-Maximin (Yves Bas)
- 1 Autour des palombes le 03/08/99 à Trumilly (Franck Spinelli)
- 1 Bergeronnette flavéole le 13/08/99 à Houdancourt (Yves Bas)
- 3 Pipits rousselines les 25&26/08/99 à Morierval (Marc Sengez)
- 1 Grand corbeau le 02/09/99 à Boran (Yves Bas)
- 1 Circaète Jean-le-Blanc le 03/09/99 à Grandvilliers (Philippe Giovanni)
- 1 Pipit rousseline le 05/09/99 à St-Maur (Pierre Sengez)

Statut du Faucon pèlerin dans l'Oise

PAR HENRI DE LESTANVILLI

Cet article a pour but de faire le point sur cette remarquable espèce, considérée comme rare dans l'Oise soumise au CHD, afin de suivre la dynamique de population dans les années à venir.

Les données brutes de 1981 à 1998 ont été recueillies sans souci de méthodologie ou de prospection particulière.

De 84 à 90 :

une observation par an sauf en 1984

26/11 : 1 à Raray.

18/12 : 1 à Rocquemont.

En 1990 :

18/09 : 1 à Chevières.

07/10 : 1 en Forêt de Retz.

20/10 : 1 à Morierval.

04/11 : 1 à Moru.

En 1996

31/01 : 1 en Forêt de Hez

03/03 : 1 à Raray

19/10 : 1 en Forêt Domaniale de Compiègne

En 1991 :

08/08 : 1 à Cernoy.

10/08 : 1 femelle à Vauciennes.

21/09 : 1 à Morierval.

En 1997 :

pas d'observations.

En 1992 et 1993 :

pas d'observations.

En 1998 :

toutes les données n'ont pas été soumises au CHD (sous réserve d'homologation).

01/01 : 1 à Trumilly.

24/01 : 2 à Montépilloy.

31/01 : 1 à Trumilly.

15/02 : 1 juv à Bresles.

11/09 : 1 à Fay - Néry.

20/09 : 1 à Vauciennes.

23/10 : 1 à Trumilly.

1/11 : 1 à Moyenneville.

21/11 : 1 à Fontaine - Chaalis.

06/12 : 1 à Rémérangles.

En 1994 :

12/02 : 1 femelle à Montépilloy.

01/11 : 1 à Morierval.

En 1995 :

03/01 : 1 à Montépilloy.

03/10 : 1 à Morierval.

Le Faucon pèlerin a subi un net déclin en France au début des années 70. Il ne restait à l'époque que 150 à 200 couples. L'arrêt de l'utilisation de certains pesticides (organo - chlorés) a permis d'augmenter ses effectifs en 1995 à environ 900 couples.

Il occupe de nouveau certains sites comme les falaises normandes depuis 1994. Si la population de la Manche reste stable, soit un couple ; en revanche, celle de la Seine Maritime a subi une augmentation conséquente. De 3 - 4 couples de 1994 à 1997, on arrive en 1998 à un total de 12 à 16 couples. Une prospection a été faite sur une bonne partie de la côte par le GONm, révélant ainsi sa recolonisation.

Il est à remarquer que dans l'Oise, département limitrophe, le nombre des observations a nettement augmenté cette année 1998 avec une dizaine de données. De plus, ce rapace a été observé tout au long de l'année 1997 sauf en juin *en OBS*.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DE FAUCON PÈLERIN PAR MOIS :

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
17/01/89-1-Monlognon 03/01/95-1-Montépilly 31/01/96-1 ad-F. de Hez 01/01/98-1-Trumilly 24/01/98-2-Montépilly 31/01/98-1-Trumilly	25/02/85-1imm-Creil 18/02/87-1-Vauciennes 12/02/94-1-Montépilly 15/02/98-1juv-Bresles	03/03/96-1-Raray 03/82-1-Vaumoise			
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
	12/08/97-1-Maignelay- Montigny 08/08/91-1-Cernoy 10/08/91-1-Vauciennes	18/09/90-1-Chevrières 21/09/91-1-Morienval 03/09/81-1-Vauciennes 11/09/98-1-Fay-Néry 20/09/98-1-Vauciennes	21/10/84-1-Breteuil 29/10/88-1-Feigneux 07/10/90-1-F de Retz 20/10/90-1-Morienval 03/10/95-1-Morienval 19/10/96-1-FdComp.	15/11/86-1-Bailleul le sec 04/11/90-1-Moru 01/11/94-1-Morienval 26/11/95-1-Raray	22/12/84-1-Buisson de Wailigny 18/12/95-1-Rocquemont 25/12/84-1-Ormoyle Davien

Remarques :

1 / Plus de la moitié des observations est faite en Automne. Ceci est peut-être dû à une plus grande pression d'observation à cette période. Les suivis de certains sites de migration et les bassins de décantation, attirant de nombreux oiseaux au passage, ont leur importance. C'est aussi une période d'erratisme pour les jeunes de l'année ou les immatures, d'où des mouvements de population plus perceptibles.

2 / L'espèce est absente de notre département d'avril à juillet ce qui correspond à la période de nidification en France. La date moyenne de ponte relevée se situe entre le 10 et 20 mars. Les observations de fin février et mars pourraient faire penser qu'il s'agit soit d'immatures, soit de jeunes entamant leur reproduction un peu plus tard ou de nicheurs plus nordiques.

3 / Les observations de décembre et janvier concernent des oiseaux hivernants. Certains sites semblent régulièrement occupés chaque année. Il s'agit, à chaque fois, d'un seul individu. La donnée du 24/01/98 avec deux individus serait à rapprocher de la sous-espèce *calidus* (obs. pers.). En effet les couples adultes seraient sédentaires dans notre pays.

Le Faucon pèlerin est principalement observé sur les grandes plaines agricoles dégagées. On pourra noter la proximité des forêts. Les espèces proies rencontrées dans ces milieux sont les Pigeons ramiers et colombins, les Vanneaux et Pluviers, les Etourneaux et les Alouettes. Les tours et grands édifices semblent avoir un effet

attractif, peut-être comme dortoir. On le trouve souvent posé sur une motte de terre ou sur une borne. Son activité est accrue en début de matinée et en fin d'après-midi, périodes de chasse.

CONCLUSION :

Ce superbe rapace devrait être observé dans les années à venir de façon régulière, suivant ainsi l'évolution des populations normandes. Il reste cependant un vide concernant l'ouest du département, secteur pourtant plus proche des sites de nidification. Cette lacune devrait être comblée en 1999/2000 avec une prospection spécifique des oiseaux de plaine. Les personnes intéressées peuvent me contacter à ce sujet (Tel pers : 03/44/94/04/70.

Remerciements au GONm pour ses informations, à Anne et Cédric Louvet pour leur aide, à Franck Spinelli William Mathot,...pour la compilation des données et leurs relectures.

Bibliographie :

- Yeatman, Berthelot (1995). *Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France* - SOF
Yeatman, Berthelot (1991). *Atlas des Oiseaux de France en Hiver*.- SOF
ORNITHOS, 1996, vol 3, n°1, M. Duquet.
Bulletin annuel Marquenterre, 1997, P. Carruette.
Géroudet (1984). *Rapaces nocturnes et diurnes d'Europe*, Delachaux et Niestlé.
Bulletin 108 Juill./août 98 "Le petit Cormoran"; GONm.

Spitzberg Juin 1999

PAR HENRI DE LESTANVILLE

INTRODUCTION

Le Spitzberg se situe dans l'archipel des Svalbard, à neuf cents kilomètres au Nord-Ouest de la Scandinavie, dans le cercle polaire arctique. D'une superficie de 39 000 Km², il est sous souveraineté norvégienne depuis 1920.

La côte ouest est baignée par les eaux du Gulf Stream, ce qui lui confère un climat tempéré en été d'environ 6°C. Le peu de précipitations (200-300 mm/an) caractérise cette île ainsi que les nombreux glaciers (50% de la surface). Environ 150 Norvégiens et autant de mineurs russes y vivent toute l'année. Le soleil de minuit brille du 20 avril au 20 août.

LA FAUNE

Elle est représentée par de nombreux mammifères marins et par deux terrestres, le Renard polaire (*Alopex lagopus*) et la sous-espèce de Renne endémique à l'archipel (*Rangifer tarandus platyrhincus*). L'Ours polaire (*Ursus maritimus*) est, quant à lui, considéré comme un mammifère marin passant la majeure partie de sa vie sur la banquise.

L'avifaune est surtout remarquable par sa densité et les concentrations qu'il y'a sur les falaises côtières, les plus importantes de l'Atlantique nord. Les oiseaux tirent leur substance de la richesse aquatique du mélange des eaux chaudes et des eaux froides venues du pôle. Sur la trentaine d'espèces nicheuses, seul le Lagopède alpin (*Lagopus mutus*) est sédentaire.

Notre croisière s'est déroulée du 18 au 27 juin, au début de la nidification de la plupart des espèces et avant l'afflux annuel estival.

Jour 1

Arrivés sur l'île sous une chape de nuages; De l'aéroport, nous sommes transférés à Longyearbyen, principale ville de l'archipel. Au mouillage, nous attend le "Gwen mor", scoop malouin de 20m ainsi que son équipage. Celui-ci est aidé d'une personne expérimentée des mers australes et d'un accompagnateur nature, spécialiste de l'île.

Avant notre départ, nous faisons un tour au fond du fjord. Notre premier contact sera un Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*); Plus loin, posé sur la grève, un petit oiseau se nourrit d'insectes, c'est le Bruant des neiges (*Plectrophenax nivalis*), que l'on rencontrera régulièrement à proximité des lieux habités lors de notre voyage. C'est le seul passereau de l'île. Sur les fonds vaseux dégagés par la marée, une dizaine de Bécasseaux variables (*Calidris alpina*) se nourrissent.

Jour 2

Départ pour la Baie de Grumantbyen. Nous arrêtons les moteurs pour écouter le vacarme étourdissant de ces milliers d'alcidés agglutinés sur les parois. Le va-et-vient des Guillemots de Troil (*Uria aalge*) et des Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*) est incessant. On repère les colonies de loin à leur bruit, mais aussi à la végétation d'un vert plus coloré en bas des falaises enrichies par le guano.

Arrivés à la baie, nous sortons à terre en zodiac et accostons près d'une mine de charbon. Nous sommes accueillis par un Bécasseau violet (*Calidris maritima*) et par la danse aquatique du Phalarope à bec large

(*Phalaropus fulicarius*) à quelques mètres de notre embarcation. Non loin de là, un troupeau de rennes paît sur la partie dégagée du pergélisol (sous sol gelé en permanence ou permafrost).

Jour 3

Toujours dans l'Isfjorden, nous arrivons à Barentsburg, ville minière russe. Nous atterrissons dans le fond abrité de cette baie. Là, un Labbe parasite (*Stercorarius parasiticus*) nous attend, très curieux. Nous partons équipés pour la journée et Emmanuel notre guide emporte avec lui sa carabine, en cas d'attaque d'Ours blanc. Un amas de rochers nous barre la route et nous le contourmons. Bien nous en prend, car c'est là que niche l'Oie à bec court (*Anser brachyrhynchus*). Plusieurs couples nous observent de loin. Les conditions atmosphériques se détériorent, la neige et le brouillard font leur apparition et nous devons rebrousser chemin.

Jour 4

Cap au nord vers la Baie du roi ou Kongsfjorden. Un fort vent de face venu du nord et une mauvaise mer nous contraignent à revenir vers Barentsburg. Nous assurons nos quarts avec difficulté devant les éléments déchainés.

Jour 5

Retour dans la baie pour un repos de douze heures. J'en profite pour photographier les Mouettes tridactyles et un Mergule nain (*Alle alle*) venant se nourrir de petits crustacés près de la coque.

Jour 6

Nouvelle tentative. Nous longeons par les côtes l'ouest de l'île du Prince Charles. C'est le domaine des oiseaux pélagiques comme les Fulmars boréaux (*Fulmarus glacialis*) suivant notre sillage. Ceux-ci sont plutôt de forme sombre, caractéristique des individus de l'arctique.

Jour 7

Arrivés à la base scientifique de Ny Alesund. Nous y rencontrons un ornithologue français étudiant les Eiders. La station est une vaste réserve avifaunistique. Les Sternes arctiques (*Sterna paradisaea*) se sont installées en nombre autour des baraquements. Nous assistons à des parades, accouplements et apports de poissons. Nous sommes pris à partie car les nids sont proches des chemins. Un couple de Plongeon catmarin (*Gavia stellata*) niche sur un lac au nord du village. Un peu plus loin, sur la toundra, nous entrons dans le domaine de la Bernache nonnette (*Branta leucopsis*). Cet oiseau reste toujours vigilant quoique familier vis-à-vis de l'Homme. En mer, on observe des rassemblements de mâles d'Eider à duvet (*Somateria mollissima*). Les femelles couvent sur les îlots rocheux. Un doux chant nous fait remarquer un petit anatidé, l'Harelda de Miquelon (*Clangula hyemalis*). Le Grand gravelot (*Charadrius hiaticula*) est aussi vu sur ce site. Vers une heure du matin, l'effervescence gagne la communauté scientifique : Un Morse (*Odobenus rosmarus*) est entré dans la baie, fait peu commun.

Jour 8

Nous visitons les superbes glaciers de la Baie du roi. C'est le premier jour vraiment ensoleillé depuis une semaine. Quel spectacle magnifique que ces glaces bleues et ces paysages époustoufflants. Sur un gros glaçon se prélassent trois Phoques barbus (*Erignathus barbatus*). Un petit alcidé se ballade sans crainte, le Guillemot à miroir (*Cepphus grylle*). Nous sommes aussi étonnés de la présence du Macareux moine (*Fratercula actica*) en petit nombre.

Jour 9

Nous parcourons d'autres fjords et trouvons des colonies d'oiseaux de mer plus accessibles. A hauteur de bateau, les Guillemots de Troil et de Brünnich (*Uria lomvia*) se serrent sur les corniches. On trouve, au dessus, les Mouettes tridactyles. A l'étage supérieur, nous trouvons soit le Goéland bourgmestre soit le Grand Labbe (*Stercorarius skua*). Enfin, le Mergule nain s'est installé au niveau des neiges éternelles. Un Renard polaire retourne à sa tanière avec un alcidé dans la gueule.

Jour 10

Nous observons trois femelles de renne avec leurs petits. Toujours pas de trace ni de présence d'Ours polaire. Un Grand Labbe vient de noyer une Mouette tridactyle, nous faisant apparaître la dureté de la vie sauvage. Les silhouettes de deux Bernaches cravant (*Branta bernicla hrota*) se dessinent sur l'estran. Le temps se détériore et nous nous abritons à Ny Alesund.

Jour 11

Retour à Longyearbyen. Une heure avant notre arrivée un Phoque annelé (*Phoca hispida*) émerge sa tête des flots.

CONCLUSION

Le Spitzberg subit un réchauffement constant depuis quelques années et le recul des glaciers en est le principal signe. Les conditions atmosphériques ne nous ont pas permis d'atteindre la limite de la banquise (80° de latitude nord), et de ce fait, d'observer des espèces remarquables comme l'Eider à tête grise (*Somateria spectabilis*) ou la Mouette ivoire (*Pagophila eburnea*). Nous avons parcouru au total 600 miles nautiques. Ce type de voyage n'est pas une croisière d'agrément et demande une grande motivation et adaptabilité aux conditions qui sont rencontrées.

Merci à notre skipper Jean-Claude, à mes équipiers et à notre guide pour le partage de cette aventure qui reste avant tout humaine.

Bibliographie :

- DIF (1982), Les oiseaux de mer d'Europe.. Ed Arthaud.
- Faune et Flore du Grand Nord. GNGL. 1999 guides Gran nord..
- Liste des oiseaux du Paléarctique occidental (LPO Ornithos).
- Infos Svalbard et Conseil du Tourisme de Svalbard. Brochure 1996.

Voyage en Crète

PAR YVES ÉAS

Nous avons séjourné une semaine, début avril, à l'ouest de la Crète. C'est une île grecque de la taille de la Corse. Elle est longue de 250 km d'est en ouest et large de 20 à 40 km. L'île est presque entièrement constituée de montagnes, les deux plus hauts massifs (Ida et Levka Ori) culminent à 2456 et 2453 mètres. La Crète est bordée par la Mer Egée au Nord et par la Mer de Lybie au Sud. En effet, elle ne se trouve qu'à 200 km de ce pays. Elle constitue donc une étape obligatoire pour de nombreux oiseaux migrateurs revenant de l'Afrique au printemps. Par ailleurs, de nombreux milieux visités offrent leur cohorte de niches : oliveraies, orangeries, garrigues, pâtures, pelouses alpines (partiellement enneigées en cette saison), forêts de pins, ripisylves, marais et plans d'eau (rares mais riches).



Assez rapidement, on remarque que les espèces communes diffèrent quelque peu des nôtres. En effet, la Fauvette mélanocéphale est omniprésente tant qu'il y a quelques buissons pour nicher, elle est en particulier très commune dans les oliveraies où elle cotoie la Bouscarle de Cetti, pas toujours rattachée, ici, aux milieux humides. Quant aux zones ouvertes, elles sont habitées par de très nombreux Cochevis huppés, tandis que les Moineaux domestiques deviennent cisalpins et les Corneilles noires sont remplacées par les mantelées.

La Crète offre aussi aux observateurs son cortège de rapaces. Les plus communs sont la Buse variable, le Faucon crécerelle mais aussi le Vautour fauve, omniprésent. Sur les pentes du Levka Ori, on trouve l'Aigle royal. De bonnes populations d'Aigles de Bonelli et de Gypaètes barbus existent aussi sur l'île. De plus, plusieurs îlots, au large de la Crète, comptent de très importantes colonies de Faucons d'Éléonore.

Parmi les milieux typiques de la Crète, se trouvent les plateaux d'altitude, en particulier ceux du Lassithi et d'Omalos. Un fort enneigement durant l'hiver rend ces terres particulièrement fertiles et aptes à l'agriculture. Le Bruant proyer est sans conteste l'oiseau le plus commun, accompagné de Bruants zizi, d'Alouettes lulu et de Bergeronnettes printanières feldegg (ou Bergeronnette à tête noire). Le Grand corbeau et le Crave à bec rouge viennent fréquemment s'y nourrir.

A Gramvoussa, péninsule formant la pointe nord-ouest de l'île, de nombreux oiseaux ont pu être observés comme le Monticole bleu, les Traquets motteux et oreillards, l'Alouette lulu, le Cochevis huppé, le Pipit rousseline, la Pie-grèche à tête rousse ainsi que la Mésange charbonnière dans un milieu pourtant rare en arbustes. Sur la côte, nous avons pu voir des Cormorans huppés, Goélands leucophées et un Goéland d'Audouin. Cette presqu'île est également un site privilégié pour la migration pré-nuptiale grâce à son orientation plein nord, ce qui a rendu possible l'observation d'un Épervier à pieds courts et d'une Tourterelle des bois.

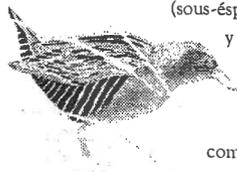
Le réservoir d'Agia est sans aucun doute l'un des sites les plus prestigieux de l'île, les stars du site étant les marouettes. En effet, les trois espèces étaient présentes avec une Marouette ponctuée, huit Marouettes poussins et surtout une Marouette de Baillon se nourrissant à quelques mètres de l'observatoire pour le bonheur des photographes. Nous avons pu aussi y observer les espèces suivantes : Blongios nain, Crabier chevelu, Aigrette garzette, Canard colvert, Sarcelle d'hiver, Fuligule milouin, Poule d'eau, Foulque macroule, Grèbe castagneux, Busard des roseaux, Échasse blanche, Chevalier aboyeur et gambette, Bécassine des marais, Goéland leucophée, Hirondelle rustique, rousseline, de fenêtre et de rivage, Martinet noir et à ventre blanc ainsi que Bergeronnette à tête noire, Pouillots fitis et véloce, Rossignol philomèle, Phragmite des joncs, Bouscarle de Cetti et Rousserolle turdoïde dans la végétation riveraine.

Au sud de l'île, s'étend la plaine de la Messara. Cette large vallée fertile attire de nombreux rapaces en migration, principalement le Busard cendré, l'Hirondelle rousseline y est commune. Une recherche infructueuse de la Rémiz penduline nous a permis d'observer deux Hérons pourprés ainsi que des Chevaliers sylvains et guigettes.

Sur la côte sud-ouest, Frangocastello forme une pointe avancée dans la mer où l'on peut apercevoir quelques Puffins cendrés et yelkouans. De plus, on trouve dans la plaine alentour Fauvettes passerinettes et mélanocéphales, Tariers pâtres, Traquets motteux et oreillards, Pipits des arbres, Bruants proyers, Huppés fasciées, Cailles des blés et Pie-grièches à tête rousse.

A proximité, la vallée encaissée du Megapotamos, habitée par les Fauvettes passerinettes et mélanocéphales et le Bouscarle de Cetti, nous a permis d'observer un Bruant ortolan, accompagné d'un Moineau espagnol, tous deux en halte migratoire.

En fin de séjour, nous avons visité l'estuaire de la rivière Aposselemis, à l'est d' Héraklion. Cette zone humide est remarquable pour l'observation des migrateurs comme le Pipit à gorge rousse ou les limicoles, principalement Chevalier sylvain et Bécasseau minute. Un des très rares Courlis à bec grêle y avait fait escale quelques jours auparavant, mais nous n'avons vu qu'un petit groupe de Courlis cendré sibériens (sous-espèce *orientalis* - aux couvertures sous-alaires blanches également). On peut aussi y voir le Héron pourpré, ainsi que l'Alouette calandrelle dans les pelouses sèches alentour.



Finalement, nous avons pu faire de très belles observations de 102 espèces en une semaine bien que certains oiseaux soient restés invisibles comme la Fauvette de Rüppel et la Perdrix choukar pourtant toutes deux signalées comme communes. Un autre séjour, plus tard en saison, pourrait permettre l'observation des Faucons d'Eléonore, du Bruant mélanocéphale et de l'Hypolaïs pale et de nombreux autres migrateurs.

Il existe un guide (en anglais) décrivant de nombreux sites de Crète, mais il n'était pas disponible dans les librairies de l'île. Son titre est : A Birdwatching guide to Crete (on peut le commander grâce au listing de livres de la revue Birding World).

Observation printanière d'un Circaète Jean-le-Blanc en Forêt de Compiègne en 1999

(*Circaetus gallicus*)

PAR MARC SENGEZ.

Le 29 avril à 18h, en passant par la route de la Fortelle en Forêt de Compiègne, mon attention est attirée par un grand rapace aux longues ailes qui fait du vol sur place, face à un vent assez violent, au dessus d'un chemin séparant deux anciennes coupes.

Observé durant 1/4 d'heure, il finit par s'éclipser au dessus de la futaie. J'en profite alors pour aller chercher Pierre Sengez à Orrouy à quelques kilomètres de là. Malheureusement, il ne sera pas revu de la soirée.

Le lendemain, après une recherche spécifique, il est retrouvé enfin à 11h30 au même endroit et observé pendant 5 minutes. Tout d'abord, d'assez près avec une proie dans les serres (micromammifère non identifié), il tourne quelques temps au dessus du chemin, puis disparaît au loin, sans doute pour se nourrir à l'abri des regards indiscrets.

Le soir, Cédric Louvet (prévenu la veille) et Pierre Sengez n'auront pas la chance de l'observer. Finalement, cet oiseau ne sera plus revu.

DESCRIPTION

Taille, silhouette :

Rapace de grande envergure avec une grosse tête proéminente et de longues ailes assez larges.

Tête :

Large tête (de face) sombre. Tête et poitrine foncées nettement délimitées.

Parties supérieures :

D'un brun-gris assez foncé, le croupion est blanc. Un contraste se dessine entre les couvertures pâles et les rémiges sombres.

Parties inférieures :

L'ensemble tire sur le blanc. Le ventre est pâle et des rangées de points sont visibles sous les couvertures (mais sans tâches au poignet comme chez *Buteo buteo*).

Ailes-Queue :

Longues et semblant plus larges au centre, avec le bord postérieur légèrement incurvé. En vol plané, les poignets sont saillants. Le dessous est clair avec des rangées de points facilement visibles de près. La queue, à coins carrés et bords rectilignes, est claire et agrémentée de 3 barres sombres.

Vol :

En vol sur place, les battements d'ailes sont lents et sans amplitude, les pattes pendantes presque tout le temps. En vol battu, les battements sont plus amples et plus puissants et souples à la fois. La queue a été vue quelque peu tordue à la façon des milans en vol glissé.

Notes de terrain du 29 et 30/04/99 (M S).

Les confusions auraient été possibles avec le Balbuzard pêcheur (ailes plus étroites, tâches sombres au poignet et sous alaires d'un blanc plus éclatant ...), la Bondrée apivore (tâches sombres au poignet et barres de la queue espacées différemment...) et la Buse variable (tâche sombre au poignet et pointe des ailes sombres plus nettement délimitée).

Enfin le vol typique et caractéristique du Circaète le distingue de ces autres espèces en toutes circonstances.

STATUT

Le Circaète Jean-Le-Blanc est bien connu comme chasseur de reptiles et vit donc dans les régions chaudes et sèches. En France, il se reproduit au sud d'une ligne Vendée-Loiret-Doubs et est nettement plus abondant dans le 1/3 sud du pays. Il arrive en France de mi-mars à mi-avril et repart vers l'Afrique tropicale de début septembre à mi-octobre. Le détroit de Gibraltar a déjà comptabilisé, à lui seul, plus de 9000 oiseaux en migration post-nuptiale.

Le nombre de couples en France était estimé entre 740 et 1100 en 1992. L'Espagne comptait de 1000 à 2000 couples en 1993, la Russie 1000 couples en 1993 et la Turquie de 2000 à 8000 couples en 1993.

Le Circaète est présent sur le pourtour de la Méditerranée (France, Espagne, Italie, Grèce, Turquie et Afrique du nord), aux pays baltes jusqu'au Kazakhstan et en Inde.

Cette observation dans l'Oise constituerait la deuxième mention pour le département, la précédente étant du 09/09/84 à Péroy les Gombries.

Cette espèce est en effet observée régulièrement au nord de son aire de répartition jusqu'en Suède et au Danemark.

A noter que cette observation de 99 a été faite dans un secteur où une Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) et une Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) ont pu être admirées.

Voici quelques données de ce rapace pour le nord de la France:

Date	Département	Lieu
25/09/90	Somme	Marquenterre
12/04/92	Seine et Marne	Montereau
23/04/92	Nord	Condé sur Escaut
09/10/93	Pas de Calais	Aulain
13/08/94	Seine et Marne	Forêt de Fontainebleau
fin 10/94	Aisne	
26/05/95	Meuse	Etang de Lachaussée
22/06/96	Meuse	Lac de Madine
05/08/97	Seine et Marne	Forêt de Fontainebleau
31/08/97	Nord	Villeneuve d'Ascq



Circaete en migration à
Gibraltar en avril 1999
Photo : M. Sengez

Bibliographie :

- Génsb(l B. ,(1995), Guide des rapaces diurnes, Delachaux et Niestlé;
Porter R.F & all ,(1995), Rapaces diurnes d'Europe ,Editorial Perfils/LPO;
Duquet.M, (1992), La Faune de France-Inventaire des Vertébrés et des principaux Invertébrés,
Nathan-Muséum d'Histoire Naturelle;

Détermination des plongeurs en hiver

PAR CÉDRIC LOUVET

Du fait de leur comportement plutôt « littoral » en hiver dans notre région, les plongeurs ne font pas l'objet de nombreuses observations dans l'Oise. Cette situation, accentué du fait que les oiseaux observés sont en plumage d'hiver, amène certaines difficultés de détermination.

Cet article, sans être original, est une compilation des différents articles ou ouvrages traitant de l'identification des plongeurs en hiver.

SILHOUETTE COMPARÉE DES TROIS ESPÈCES DE PLONGEURS :



Plongeur imbrin



Plongeur catmarin



Plongeur arctique



Grèbe huppé

Formes et tailles relatives des becs

-Plongeur imbrin : 76-100 mm



-Plongeur catmarin : 60-73 mm



-Plongeur arctique : 69 mm environ



PLONGEUR IMBRIN. *Gavia immer*. 80-95 cm

Informations concernant la mue :

Adultes :

mue complète d'août à janvier : Plumage d'hiver.

Mue complète de février à mai : plumage nuptial.

Jeunes : Le plumage juvénile se perd après une mue partielle en décembre-janvier. Dès lors, l'âge est difficile à déterminer puisque les oiseaux auront un plumage intermédiaire jusqu'à l'acquisition de leur premier plumage nuptial fin février à l'issue de leur deuxième année.

Identification :

Le Plongeon imbrin est le plus gros des plongeurs observés dans le département. Bien qu'il soit plus grand que le Plongeon arctique, les possibilités de confusion avec cette dernière espèce sont réelles surtout à distance.

Taille : de taille comparable à un Grand Cormoran quoique légèrement plus petit. C'est un oiseau qui attire tout de suite le regard surtout en présence d'oiseaux plus courant comme le Grèbe huppé ou la Foulque macroule qui peuvent servir de référence. La taille équivaut à 1,5x à 2x la taille d'un Grèbe huppé.

Silhouette : la silhouette générale est massive ; le cou est épais et court ; la tête présente un « bosselage » caractéristique (plus ou moins prononcé selon les individus et les attitudes adoptées) et est prolongée par un bec épais et relativement long. Le maintien sur l'eau donne l'impression que l'oiseau est enfoncé dans l'eau. La tête et le bec sont tenus à l'horizontale.

Tête et cou : la tête est bosselée et paraît importante par rapport au reste du corps.

Adulte : la séparation entre le blanc et le noir est irrégulière. En bonnes conditions de lumière, le collier noir est bien visible et semble bien démarqué du reste de l'arrière du cou dont il est, de plus, séparé par une légère bande plus claire. Un cercle orbital blanc détoure nettement l'œil.



Juvénile et deuxième année : le cercle orbital est moins visible. Le collier même en bonnes conditions de lumière est moins net et paraît plus fondu avec le reste du plumage. Lors de la deuxième année le collier devient de plus en plus net.

Parties supérieures :

Adultes : le manteau est relativement uniforme, de teinte sombre. Par de très bonnes conditions de lumière et à faible distance, on peut remarquer une légère frange plus claire sur les plumes du dos.

Juvénile : le plumage apparaît écailleux.

Bec : le bec est fort et épais. La mandibule supérieure paraît avoir un rayon de courbure plus important que la mandibule inférieure qui présente d'ailleurs une « cassure » au niveau du 1^{er} tiers à partir de la pointe du bec (gonyx).

PLONGEON CATMARIN. *Gavia stellata*. 59 - 69 cm.

Informations concernant la mue :

Adultes : mue complète d'octobre à décembre puis une mue partielle de mars à mai avant d'acquiescer le plumage nuptial.

Juvéniles et jeunes : mue partielle de février à mars.

Identification :

Le Plongeur catmarin est le plus petit des plongeurs que l'on puisse observer et c'est aussi le plus facile à identifier grâce à sa silhouette particulière.

Taille : légèrement plus grand qu'un Grèbe huppé il s'en distingue à distance par sa silhouette particulière et ses teintes plus sombres.

Silhouette : la tête et le bec sont généralement portés vers le haut à la « manière cormoran ». La poitrine n'est pas bombée. Le cou paraît fin aux autres espèces. La tête n'est pas angulaire et il existe une certaine continuité entre le bec et le front peu marqué

Tête et cou : le devant du cou et les joues sont d'un blanc net. Une petite tâche blanche en avant de l'œil est caractéristique d'un oiseau adulte. La délimitation au niveau du cou entre l'arrière sombre et le devant clair est très nette.

De plus, la zone sombre de la nuque est moins étendue que chez les autres espèces.



Juvéniles : les joues sont grises et blanchiront lors de la première mue. Le devant du cou paraît « sale » et présente des teintes grisâtres.

De même, la séparation entre l'arrière et le devant du cou n'existe pas mais s'effectuera lors de la première mue.

Parties supérieures : elles paraissent toujours plus claires que chez les autres espèces. De plus, on peut y observer de petites tâches blanches elliptiques qui le distinguent des autres plongeurs.

Bec :

Adulte : le bec est nettement retroussé vers le haut, cette impression est donnée par le fait que la mandibule inférieure présente un rayon de courbure plus important que la mandibule supérieure.

Juvénile : le bec est plus droit, de fait, il peut laisser penser à un bec de Plongeur arctique mais il reste cependant beaucoup plus fin. Le bec commencera à se retrousser lors de la première mue d'hiver.

PLONGEUR ARCTIQUE. *Gavia arctica*. 58 - 70 cm.

Informations concernant la mue :

Adultes : mue complète de décembre jusqu'au printemps.

Jeunes : entre janvier et juillet pour acquérir le plumage intermédiaire. En mars-avril de leur deuxième année, les jeunes se parent après une mue complète de leur premier plumage nuptial.

Identification :

Le Plongeur arctique peut présenter des possibilités de confusion avec le Plongeur catmarin à distance mais le plus gros risque de confusion reste avec le Plongeur imbrin.

Taille : de taille légèrement supérieure au Plongeur catmarin.

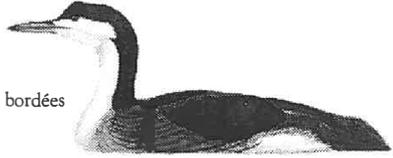
Silhouette : bec droit, front marqué. Fait penser à un petit imbrin dont il diffère par le cou moins épais, un bec plus fin et l'absence de bosse marquée. La poitrine est bombée ce qui le distingue du Plongeur catmarin.

Tête et cou : Adulte : la délimitation entre la nuque gris-foncé et le devant du cou blanc éclatant est très nette et paraît passer au milieu du cou. Cette limite nette accentue le contraste global de l'oiseau.

Juvenile et jeune : la nuque est gris-brun, le devant du cou peut être un peu « sale » surtout s'il s'agit d'un oiseau juvénile.

Parties supérieures : Adulte : teinte unie gris-foncé.

Juvenile : les plumes des parties supérieures sont bordées d'un liseré clair et la teinte générale est plus brune.



Bec : le bec est droit et plus épais que chez le catmarin mais reste beaucoup moins impressionnant que le bec du Plongeur imbrin.

“ Ligne de flottaison ” : un des critères d'identification du Plongeur arctique est la présence de patches blancs à l'arrière des flancs mais il faut cependant ne pas se fier à ce seul critère car son appréciation varie fortement en fonction de la posture de l'oiseau.

Bibliographie :

Vinicombe et al. (1992). *Identifier les oiseaux*. Delachaux et Niestlé.

Jonsson L. (1994). *Les oiseaux d'Europe, d'Afrique du nord et du Moyen Orient*. Nathan

Mullarney, Svensson, Zetterström, Grant (1999). *Le Guide Ornitho*. Delachaux et Niestlé.

Beaman M., Madge F. (1998). *Guide encyclopédique des oiseaux du paléarctique occidental*. Nathan.

PJ. Dubois. “Plongeurs d'hiver”. *L'Oiseau magazine*, (9) : 51.

RECENSEMENT DES OISEAUX D'EAU HIVERNANT DANS L'OISE EN JANVIER 1999 (WETLANDS INTERNATIONAL)

PAR JEAN-PHILIPPE BONNEL

Ce recensement a eu lieu entre les 9 et 20 Janvier: il aurait été préférable de réaliser toutes les observations sur une période plus restreinte mais les dates nous ont été confirmées tardivement et nous ne pouvions plus réagir. Malgré ce contretemps, le comptage a une bonne fiabilité; les conditions météo ont peu évolué pendant le mois de janvier et les mouvements ont été de faible ampleur. Comme chaque année, de nombreux observateurs se sont mobilisés et la couverture de la zone est bonne. Pourtant, certains sites majeurs n'ont pas été visités car ils ne sont pas accessibles (c'est le cas de l'étang de Lépine et surtout du marais de Sacy).

LISTE DES OBSERVATEURS

M.C. JUKOWSKY, JB MARQUE, F. SPINELLI, W. MATHOT, P. SENGEZ, M. SENGEZ, J.M. GERNET, H. DE LESTANVILLE, C. GUYOT, J P BONNEL, D. DELVILLE, P. BOURGOINT, P. MALIGNAT, R. BARADEZ, Y. BAS, M. RICHARD, C. LOUVET, Y. LANGLET, W. MATHOT, J. LAW, M. JEHANE, F. DELMONT, J. VOTTE, M. VOTTE.

CONDITION D'HIVERNAGE

Les conditions météorologiques de janvier 1999 dans l'Oise sont favorables à l'hivernage des oiseaux. Dans l'Europe du Nord, les conditions sont normales également et on ne note aucun afflux particulier d'oiseaux nordiques. Il faut toutefois noter un événement qui a sans doute eu une incidence sur l'hivernage de certaines espèces chez nous, je veux parler de la vague de froide brève mais forte qui a affecté l'Oise du 18 au 26 novembre 1998 avec un minimum de -12°C le 24 novembre. Nous verrons dans les commentaires par espèce, l'incidence qu'a pu avoir cette petite vague de froid.

Voici les températures relevées sous abri à Fresnoy la rivière pendant la période précédant le recensement (du 22 décembre 1998 au 20 Janvier 1999):

JJ /MM	Température minimale	Température maximale
22/12	-1°C	+4°C
23/12	-2°C	+4°C
24/12	0°C	+6°C
25/12	+1° C	+8°C
26/12	+4° C	+9°C
27/12	+7° C	+10°C
28/12	+8° C	+8°C
29/12	+4° C	+8°C
30/12	+3° C	+10°C

JJ/MM	Température minimale	Température maximale
01/01	+4° C	+12°C
02/01	+7° C	+8°C
03/01	+3° C	+9°C
04/01	+6° C	+13°C
05/01	+9° C	+15°C
06/01	+2° C	+14°C
07/01	+5° C	+8°C
08/01	+4° C	+7°C
09/01	+3° C	+5°C
10/01	-2 C	+3°C
11/01	-2° C	+1°C
12/01	-4° C	+1°C
13/01	-1°C	+3°C
14/01	+2°C	+10°C
15/01	+4°C	+9°C
16/01	+6°C	+10°C
17/01	+4°C	+6°C
18/01	0°C	+8°C
19/01	+4°C	+9°C
20/01	+7°C	+12°C

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Grèbe castagneux :

46 oiseaux dénombrés: c'est un effectif faible.

Maximum: 124 en 89. Minimum: 38 en 94.

Le gel de certains plans d'eau en Novembre (bassins du château de Chantilly, Commelles) a peut-être chassé une partie de la population hivernante. Les autres étangs où hiverne traditionnellement cet oiseau avaient par contre leurs effectifs habituels; il est vrai que ces étangs traversés par un cours d'eau (tel l'étang de Fleury) conservent plus longtemps des zones d'eau libre lorsque le froid se prolonge.

Grèbe huppé :

201 oiseaux. Maximum: 548 en 96. Minimum: 45 en 88 et 61 en 97.

Ces effectifs sont d'autant plus faibles que cet oiseau voyait sa population hivernante progresser régulièrement d'année en année depuis 1988 (à l'exception bien sûr des années avec gel des plans d'eau).

Plus encore que pour le Grèbe castagneux, on peut penser que la vague de froid de novembre a fait fuir une partie des Grèbes huppés hivernant habituellement dans l'Oise; les gravières où stationnent d'ordinaire ces oiseaux sont très rapidement prises par les glaces.

Héron cendré :

Avec 61 Hérons cendrés dans l'Oise, on se situe dans la fourchette basse de la moyenne:

Maximum: 126 en 96. Minimum 26 en 88.

L'hivernage du Héron cendré a été en progression constante dans l'Oise entre 88 et 96. Un coup d'arrêt a été donné en 97, du sans doute à la vague de froid. Après une année 98 calamiteuse pour cette espèce, les effectifs remontent un peu. Il faut être prudent quant aux conclusions que l'on peut tirer: Les repaires ne sont pas toujours près des plans d'eau et les observateurs ne font pas de recherche systématique pour cet oiseau. Ce recensement hivernal est pourtant une excellente occasion pour faire le point sur le statut de cette espèce; de nouvelles colonies de nicheurs peuvent être découvertes à ce moment de l'année.

Grand Cormoran :

214 Grands cormorans étaient présents dans l'Oise au moment du recensement de janvier. Ce chiffre est en progression, comme partout en France: 0 en 95, 95 en 96, 120 en 97, 390 en 98. Recul donc en 99. Les effectifs restent somme toute très modestes pour l'instant du moins et l'ensemble des plans d'eau et des rivières du département doit pouvoir supporter sans dommage la prédation de cet oiseau, nouvelle acquisition pour l'avifaune de notre département.

Cygne tuberculé :

197 cygnes.

Maximum: 161 en 88. Minimum: 59 en 92.

Avec 197 oiseaux, on bat le record de 1988 et on retrouve les effectifs élevés notés en 88, 89 et 90. Ce chiffre est difficile à interpréter et devra être confirmé en 2000 : bonne réussite de la nidification ? progression de l'espèce dans le nord de l'Europe? afflux inhabituel de migrants? Les ornithologues s'intéressent peu à cette espèce. Il serait intéressant de connaître le statut "sauvage" de cet oiseau qui niche ici et là dans les gravières et étangs de notre département.

Canard colvert :

1889 oiseaux seulement.

Maximum: 3107 en 93. Minimum: 1278 en 98.

Après le minimum noté en 98, l'effectif remonte un peu mais on est loin des records.

Fuligule milouin :

954 oiseaux .

Maximum: 1686 en 95. Minimum: 351 en 88.

Effectifs assez faibles dans l'Oise par contre effectifs records dans la zone couverte par les adhérents du GEOR : tout laisse à penser que les méthodes utilisées pour éloigner les cormorans du plan d'eau N° 5 à Moru (détonations) ont vidé celui-ci de tous ses occupants: les milouins se sont réfugiés dans la vallée de l'Aisne près de Soissons et dans la vallée de l'Oise, à Beautor.

Fuligule morillon :

121 oiseaux.

Maximum: 399 en 97. Minimum: 80 en 88.

Même remarque que pour le Fuligule milouin : il manque dans l'Oise la centaine d'oiseaux hivernant traditionnellement dans la zone de Moru; ces oiseaux se sont réfugiés dans l'Aisne pour la plupart.

Garrot à oeil d'or :

6 oiseaux.

Maximum : 11 en 94. Minimum: 0 en 90.

La petite population qui hivernait sur le plan d'eau N°5 s'est dispersée sur l'ensemble de la zone à cause là encore des perturbations causées par les détonations. Cet oiseau était le symbole de la richesse de ce plan d'eau, prouvant qu'une gravière bien réaménagée peut développer rapidement des écosystèmes diversifiés.

Harle piette :

2 oiseaux.

Maximum: 15 en 96 et surtout 135 en 97. Minimum: 0 à 2 selon les années.

C'est sans doute le dernier écho de la vague de froid de 1997.

Harle bièvre :

Aucune observation en 1999 : Maximum: 11 oiseaux en 1996, 756 en 1997.

Minimum : quelques individus certains hivers. 6 oiseaux avaient encore été observé en 1998. Dans le cas du harle bièvre, il n'y a donc en quelque sorte plus aucun écho.

Gallinule poule d'eau :

254 oiseaux.

Maximum: 596 en 97. Minimum: 113 en 94.

Après l'effectif record de 97, du sans doute à la vague de froid, la Gallinule poule d'eau retrouve des effectifs normaux, fluctuant au gré de l'assiduité des ornithologues car cet oiseau hiverne souvent dans des sites peu visités lors de ce recensement (prairies humides, bords de rivière).

Foulque macroule :

4098 oiseaux.

Maximum: 4468 en 91. Minimum: 2480 en 91.

C'est toujours l'oiseau d'eau le plus abondant en hiver dans notre département. Les effectifs retrouvent un niveau élevé après le creux de 97 et 98. Cet oiseau est favorisé par la multiplication des gravières, pourtant les effectifs ne progressent pas au même rythme que les plans d'eau. De nombreux plans d'eau restent déserts longtemps après leur remise en eau, signe qu'aucune vie végétale ne se développe. Ainsi le vaste plan d'eau de l'Evêché à Moru est il toujours absolument désert, alors que son exploitation est terminée depuis plus de dix ans: il y aurait beaucoup à dire sur la qualité du réaménagement des gravières après exploitation.

A noter également cette année:

- la quasi absence de canards de surface en dehors du colvert.
- Bel hivernage de Vanneaux huppé et de Pluvier doré dans la vallée inondable de l'Oise.
- Un effectif record de Goélands en vallée du Thérain
- En dehors de 2 Chevaliers culblancs, aucune observation de limicole cette année.
- 2 Eider à duvet en vallée de l'Oise.
- 1 Fuligule à bec cerclé à Verneuil (sous réserve d'homologation).

Un bon cru donc ce recensement 99 qui fait le point sur l'hivernage dans l'Oise des oiseaux plus ou moins inféodés aux zones humides. Un peu plus de rigueur dans la méthodologie permettrait sans doute des

analyses plus pertinentes et apporterait une meilleure connaissance des potentialités d'accueil des différentes zones humides du département.

A noter dès à présent la date toute proche du prochain recensement:
le samedi 15 et dimanche 16 janvier 2000.

Plus nous serons nombreux, et plus le travail pourra être de qualité.

Les tableaux suivants présentent l'ensemble des données par petites unités régionales.

J'ai isolé les données du département de l'Oise de l'ensemble des données collectées.

Nous débordons en effet largement dans les départements voisins et ce de façon variable selon les années. Ce sont donc les données de l'Oise que l'on peut comparer d'une année à l'autre.

VALLÉE DU THÉRAIN

	Grèbe castagneux	Grèbe leucophaea	Grèbe jougris	Grand Cormoran	Héron	Cygne tuberculé	Fuligineux	Canard de balon	Canard colvert	Spatule d'hiver	Canard siffleur	Canard chipeau	Netton soucheur	Fuligineux rouille	Fuligineux anilouin	Fuligineux morillon	Échasse à cheval	Harle pieux	Harle pieux	Harle pieux	
St Vaast Les Mello	7	1	4	19							22										
Cires Les Mello	1	9		15																	
Mello																					
Angy	4		1	19																	
Houdainville																					
Saint Felix				5																	
Villers Saint Sepulcre	8	4	1	2	10																
Bailleul	1																				
Montreuil				4																	
Bresles																					
Rochy-Condé																					
Allonne																					
Villers sur Thère																					
Therdonne	1	3		1																	
Beauvais (Canada)	15		1	29	3							2									
Troisereux	1	2										6	6								
Campdeville																					
Milly sur Thérain "La forge"	12	2		1	3	2						450									
Milly sur Thérain "Petit étang"				2	11																
Saint Omer	4			3																	
VALLÉE DU THÉRAIN	15	55	0	5	5	47	0	84	0	0	0	456	6	480	6	0	0	0	0	0	0

-1 Bernache nonette à Milly

-3 Bernaches du Canada à Angy

-1 Busard Saint-Martin à Bresles

-Le décompte dans cette zone est partiel car certains plans d'eau ne sont pas accessibles.

		Poule d'eau	Foulque macroule	Yambeau huppé	Bécassine des marais	Chevalier culblanc	Chevalier culgris	Combattant sylvain	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland canoté	Goéland sp	Mouette rieuse	Martin-pêcheur	Pipit spio-celle	Beyerocornette grise	Regrucornette grise	Larides sp.
Duvy (étangs)	12																	
Béthisy (la Motte)	3																	
Orrouy (station d'épuration)	3																	
Fresnoy la rivière	3																	
Pondron	9																	
Le Berval	1																	
Lieu-Restauré	4																	
Étang du maroc	12	3																
Vez (Étangs)															1			
Vauciennes														1				
Wallu		3																
Coyolles	6	3																
TOTAL VALLÉE DE L'AUTOMNE	41	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0

ÉTANGS DU SUD DE L'OISE

		Orède castagneux	Grèbe huppé	Grèbe jougris	Canard rouge	Héron cormoran	Cygne cendré	Zénon tuberculé	Baïonne de belon	Canard colvert	Sucelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard souchet	Netre rouille	Fuligule morillon	Fuligule morillon	Eide à duvet	Canard à duvet	Harle noir	Harle à bec étroit	Harle à bec large	
Droizelles								18	3														
Versigny								11															
Montlognon																							
Désert	1		5	1				4															
Chaalis	4		34	4				65						6	1								
La Ramée				1	3			2															
Fontaine-Chaalis					2			11															
La Vallière	1			1	1			17															
L'Épine																							
Saint Maximin (gravière)																							
Gouvieux (plaine)				1																			
Commelles	1	8			8			52	2														
Creil (écluse)								6															
Toutvoie	2	1			1																		
Saint-Leu	2		1																				
Boran (écluse)				2				11															
Boran (gravière)				4	2			4															
Les Fontaines																							
Chantilly	7	11			9	72		200															
Grand Vivier	6			4				45	2														
Royamont	1		5	1				99						1									
TOTAL ÉTANGS SUD OISE	10	35	0	51	22	89	0	545	7	0	0	0	0	7	1	0	0	0	0	0	0	0	0

1 Oulette d'Égypte à Fontaine-Chaalis, un Canard carolin à Chantilly.

Nous n'avons malheureusement pas accès à l'étang de l'Épine, qui est l'un des plus intéressants de ce secteur.

		Paule d'eau	Fouluie macropode	Vannseau huppé	Bécassine duppé	Chevrette des marais	Chevrette culblanc	Combattant sylvain	Goéland variegé	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette sp	Mouette rivière	Pipit gynocheux	Bygonometre bleue	Bygonometre grise	Larides sp.
Vic sur Aisne	4				1												2	
Port-Fontenoy "vieux étang"	12																	
Port-Fontenoy "nouvelle sablière"	117										1							
Port-Fontenoy											4							
Pernant (la Couture)	200										7							
Pernant (le Canivet)	165										6							
Pernant (le Canivet)	3										25							
Soissons (le corps de garde)	301										5							
Soissons (reserve de chasse)	2																	
Soissons (le ver de vase)	7										2							
Soissons (la croisette)	2 34										8							
Soissons (maison rouge)																		
Aisne à Soissons	19 10										15							
Soissons (étang Clémencin)	16										6							
Soissons (le Ponceau)											60							
Bucy le long (bassin de décantation)											37		1					
TOTAL VALLÉE DE L'AIISNE (O2)	25 867	0	0	0	1	0	0	0	0	0	176	0	1	2	0	0	0	

-Deux dortoirs de Grands Cormorans dans les arbres bordant les deux plans d'eau de la reserve de chasse à l'entrée de Soissons.

-Colonie d'Hirondelle de rivage dans la sablière de Port-Fontenoy.

-34 nids de Hérons comptés dans la hérionnaire de Port-Fontenoy.

-2 Oies cendrée volantes à Pommiers.

VALLÉE DE L'ÉPTE

		Grèbe carolinéen	Grèbe huppé	Grèbe jouarre	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadoue de belon	Canard colvert	Canard chiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Egide à chivet	Harle pie	Harle labre
Étang de la Villetrette	6			2		4												
Étang du Vaumain																		
Graviers de Dangu	3	3	11	1	1	10												
Graviers de Neaufles	3 9	9	8	1	9	6							15	14				
Graviers de Gisors																		
Caravaning de Gisors																		
TOTAL VALLÉE DE L'ÉPTE	9 12	0	19	4	10	0	20	0	0	0	0	0	15	14	0	0	0	0

	Poule d'eau	Fuligule macroule	Vanneau huppé	Pluvier huppé	Bécassine dorée	Chevalier des marais	Chevalier culblanc	Combattant varié	Goéland varié	Goéland leucé	Goéland argenté	Goéland cendré	Goéland sp.	Mouette tréneuse	Martin-pêcheur	Fipit épinolette	Begoniauette	Begoniauette grise	Larides nageuses	Larides sp.
Étang de la Villettertre	11	35											5							
Étang du Vaumain																				
Gravières de Dangu		70										10	1							
Gravières de Neaufles		145	200		1						10	20								
Gravières de Gisors																				
Caravanning de Gisors																				
TOTAL VALLÉE DE L'ÉPTE	11	250	200	0	0	1	0	0	0	0	0	10	35	1	0	0	0	0	0	0

Les gravières de Gisors et le caravanning ainsi que la décharge de Villettertre n'ont pas été visités.

VALLÉE DE LOISE (60)

	Grèbe castagneux	Grèbe huppé	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadorne de belon	Canard colvert	Canard plat	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard pilet	Nette couise	Fuligule morillon	Fuligule morillon	Eider à duvet	Canot à duvet	Harle piebleu	Harle piebleu	Harle bièvre	
Thourotte																		22		
Janville (écluse et port à bateaux)	1			1	2													28		
Pimprez (ensemble de la zone)		2			2													95		4
Morlincourt	1	2																		22 9
Varesnes		2			7															
Sempigny				1																
Ferme de Parvillers																				
Écluse de Venette																		30		
Écluse de Verberie																				
Écluse de Pont																		10		
Sacy (de la route)																				
Remise d'Herneuse à Verberie		8			1	2		8												8
Moru	4	20		10	3	3		11				1		20						
Verberie																				
Longueuil	2	41		7	6	10	10	201			1	377	76	1	1	2				
Chevières (bassin de sucrerie)				80		1	6	20	25											
Chevières (gravières)				8	3			55				9	1							
Houdancourt	1			1	4	14		70				41								
Beaurepaire																				
Verneuil		27		5	1	19						17	4							
Oise de Boran à Saint Leu	4			8				11												
TOTAL VALLÉE DE L'OISE (60)	13	102	0	119	26	54	16	561	25	0	0	1	0	467	114	1	1	1	2	0

Le marais de Sacy n'est pas accessible. Les étangs de Beaurepaire ne sont plus accessibles (cloturés) 750 Grives litornes dans les prairies près de la ferme de Parvillers.

Un fuligule à bec cerclé à Verneuil.

L'Eider à duvet est un mâle immature. Idem pour le (ou les deux Harles piettes).

Les larides n'ont pas été comptés sur les zones Verneuil, Moru, et une partie des zones Chevières & Longueuil.

	Pooule d'eau	Foulque macroule	Vanneau huppé	Bécassine huppée	Chevalier culblanc	Chevalier culgris	Combattant sylvain	Goéland varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette grise	Mouette rieuse	Martin-pêcheur	Pipit spioncille	Beyermonette	Beyermonette grise	Larides sp.
Étang de Fleury	8	16																
Étang de la Ramée																		
Corcy (la Tuilerie)																		
Corcy (village)	3																	
Longpont																1		
Étang du Buchet																		
Étang de Silly																		
Étang des Têtes de Bourcq	2	42																
Étang de la queue d'Han	2	6																
Marolles (bords de l'Ourcq)																		
La Ferté Milon																		
Mareuil (bords de l'Ourcq)																		
Étang de Fontenil																		
Écluse de la queue d'Ham																1		
Autheuil en Valois	4																	
TOTAL VALLÉE DE L'OURCQ	19	64	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0

VALLÉE DE L'AISE (60)

	Pooule d'eau	Foulque macroule	Vanneau huppé	Bécassine huppée	Chevalier culblanc	Chevalier culgris	Combattant sylvain	Goéland varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette grise	Mouette rieuse	Martin-pêcheur	Pipit spioncille	Beyermonette	Beyermonette grise	Larides sp.
Étang du Buissonnet																		
Étang du Carandeu	6										5	1						
Étang du Louveteau	2																	
Étang du Vivier du Grès	2	6																
Pont du Francport	1																	
Étang de Belle Assise																		
Pont de Berne																		
Gravières du pont de Berne																		
Pont de Rethonde	4																	
Gravières de Rethonde																		
Écluse d'Hérant	1	3										5						
Gravières de Trosly-Breuil	207																	
Pont de Berneuil																		
Gravières de Couloisy	16											8	1					
Pont d'Attichy	2																	
Étangs d'Attichy	5	20											7					
Bassins de Vic sur Aisne												5						
Étang de Genancourt	1																	
Étang de Pierrefonds	18											7						
Étang de Vertefeuilles																		
Étang de Saint Pierre	1	43										9	1					
Étang de l'Étot	2											1						
Étang de Vieux Moulin																		
TOTAL VALLÉE DE L'AISE (60)	13	327	0	0	0	0	0	0	0	0	47	3	0	0	0	0	0	0

	Grèbe castagneux	Grèbe lupin	Grèbe jougris	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadoue de belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Nette souchet	Fuligule rouille	Fuligule milouin	Eider à duvet	Gorral à œil d'or	Harle piette	Harle bièvre
Étang du Buissonnet			1															
Étang du Carandeu	1	1	2													1		
Étang du Louveteau																		
Étang du Vivier du Grès						26												
Pont du Francport	1					51												
Étang de Belle Assise																		
Pont de Berne																		
Gravières du pont de Berne	2		1		6													
Pont de Rethonde																		
Gravières de Rethonde																		
Écluse d'Hérant			3		2													
Gravières de Trosly-Breuil	4	1	3	2	2													
Pont de Berneuil																		
Gravières de Couloisy	5	36	2	3	4													
Pont d'Attichy			3															
Étangs d'Attichy			1		31													
Bassins de Vic sur Aisne					1													
Étang de Genancourt					8													
Étang de Pierrefonds					20													
Étang de Vertefeuilles			1		13	2												
Étang de Saint Pierre	4				175													
Étang de l'Étot					5													
Étangs de Vieux Moulin					12													
TOTAL VALLÉE DE L'AISNE (60)	1	16	0	44	11	5	0	356	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0

in de Berneuil : travaux de démolition de la sucrerie, accès au bassin impossible.

dortoir de Grand Cormoran à L'Ouest d'Attichy (Lieu-dit "Tilloyet") : 26 posés sur un arbre et 9 en vol.

VALLÉE DE L'OISE (02)

	Grèbe castagneux	Grèbe lupin	Grèbe jougris	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Tadoue de belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Nette souchet	Fuligule rouille	Fuligule milouin	Eider à duvet	Gorral à œil d'or	Harle piette	Harle bièvre
Manicamps																		
Chauny																		
Viry-Nouveau	3	8	87	1	13	4												
Beautor (Pont des Planches)	19	160	15									1437	108			4		
Beautor (gravières)																		
Beautor (La Frette)													1	3	1			
Beautor (L'Anglais Malade)	2				15													
La Fère																		
Vendeuil																		
Travecy																		
Moy de l'Aisne																		
TOTAL VALLÉE DE L'OISE (02)	3	29	0	247	16	13	0	19	0	0	0	0	1437	108	1	3	5	0

	Poule d'eau	Foulotte macrourile	Vanneau huppé	Bécassine des marais	Cherrier culblanc	Chevalier culblanc	Combattant sylvain	Goéland varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Mouette sp.	Martin pêcheur	Pipit spioncille	Bergamotte grise	Regenpfeife	Laridae sp.
Manicamps																	
Chauny																	
Viry-Noueuil																	
Beautor (Pont des Planches)	133																
Beautor (gravrières)																	
Beautor (La Frette)	50																
Beautor (L'Anglais Malade)	211																
La Fère																	
Vendeuil																	
Travecy																	
Moy de l'aisne																	
TOTAL Vallée de l'OISE (O2)	0 394	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Vendeuil, Travecy et Moy de l'aisne non visité.

Un Tarier pâtre mâle à Viry-Noueuil.

Sex-ratio des Harles piette : 4 femelles et 1 mâle.

OISE

	Grèbe castagneux	Grèbe huppé	Grèbe jougris	Grand Cormoran	Héron cendré	Cygne tuberculé	Falotne	Canard de belon	Canard colvert	Canard d'hiver	Canard clipseau	Canard pilet	Canard siffleur	Nette rousse	Fuligule milouin	Biderle morillon	Garrot à duvet	Huppe pie	Harle pie	Biver	
Vallée de l'Aisne (O2)	1	49	163	9	15	1	354	5					1	140	57		1				
Vallée de l'Aisne (60)	1	16	44	11	5		356	2										1			
Vallée de l'Oise (60)	13	102	119	26	54	16	561	25		1			467	114	1	1	2				
Vallée de l'Oise (O2)	3	29	247	16	13		19						1437	108	1	3	5				
Vallée de l'Ourcq (O2)	16	3	13	5	3		207	5						1							
Vallée de l'Automne (60)	1				2		483	49			5		1								
Étangs du Sud de l'Oise	10	28	46	17	89		401	5					6	1							
Étangs du Val de l'Oise		7		5	5		144	2					1								
Vallée du Thérain (60)	15	55		5	5	47		84					480	6							
Vallée de l'Epte (60)	6				2		4														
Vallée de l'Epte (27)	3	12		19	2	10		16					15	14							
Total département Oise	46	201	0	214	61	197	16	1889	81	0	1	5	1	954	121	1	2	2	0		
TOTAL WI 1999	69	301	0	661	98	238	17	2629	93	0	1	5	1	2547	301	2	6	7	0		

	Poivie d'eau	Foulque macroule	Vanneau huppé	Pluvier doré	Chevallier culblanc	Cormoran sylvain	Goéland varié	Goéland brun	Goéland argenté	Goéland cendré	Goéland sp	Mouette rieuse	Martin-pêcheur	Petit plongeur	Bergamotte	Benneville	Grise	Canard sylvain	Larides sp
Vallée de l'Aisne (02)	25 867		1							176		1	2						
Vallée de l'Aisne (60)	13 327								47	3									
Vallée de l'Oise (60)	38 238	1060	120				2	750	2										
Vallée de l'Oise (02)	394																		
Vallée de l'Ourcq (02)	19 64																2		
Vallée de l'Automne (60)	41 9												1	1					
Étangs du Sud de l'Oise	140 485	200					5	558	3	3							1		
Étangs du Val de l'Oise									11										
Vallée du Thérain (60)	11 904	20						318	220	1									
Vallée de l'Epte (60)	11 35								5										
Vallée de l'Epte (27)	215 200		1					10	30	1									
Total département Oise	254 409	1280	120	0	0	0	5	2 318	1580	9	4	1	1	1	0				
TOTAL WI 1999	298 563	1480	120	2	0	0	5	2 328	1797	10	5	3	3	0					